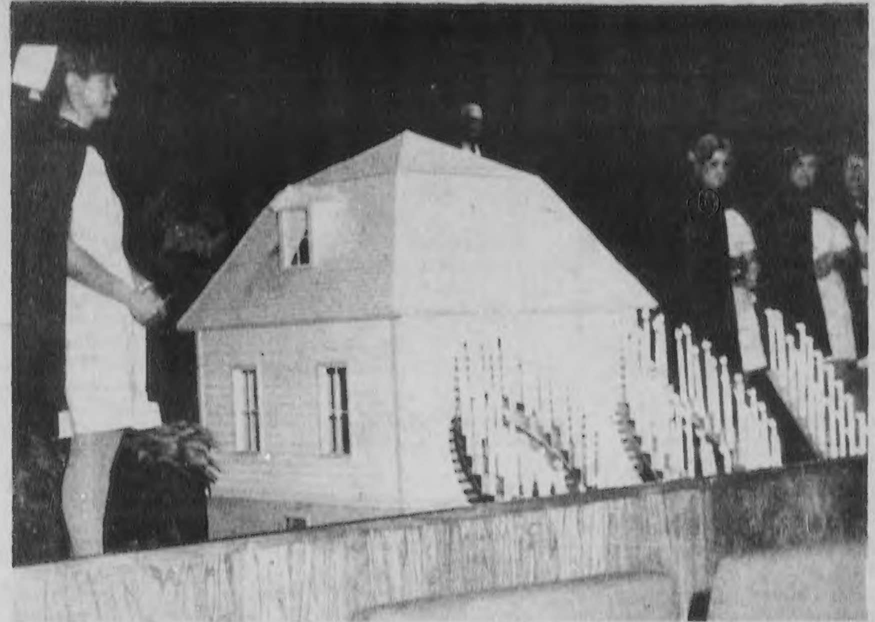


A GAUCHE—Une maquette du premier hôpital de St-Boniface servait de décor à la cérémonie de collation des diplômes d'infirmières qui s'est tenue en la Salle du Centenaire de Winnipeg, vendredi dernier.

A DROITE—Louise Lind et Barry Soper de Vancouver se sont classés premiers dans la danse, catégorie couple "senior", lors du championnat canadien de patinage artistique à Winnipeg, dimanche.



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58 No 42 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 27 JANVIER 1971 Prix. 10 ¢

AMENDE IMPOSÉE AUX VOYAGEURS

PARCE QU'ILS N'ANNONCENT PAS EN ANGLAIS !

L'équipe du Collège recourt aux avocats

p. 3



Les Voyageurs du Collège de St-Boniface rencontraient les Braves à St-Pierre, vendredi dernier. Les Collégiens l'ont emporté 3 à 1.

au CENTRE CULTUREL de ST-BONIFACE

"A l'assemblée annuelle du Centre Culturel, un conseil d'administration de 12 membres fut élu pour l'année 1970-71. Si l'on en juge par le nombre de rencontres qui ont suivi cette élection, et les ordres du jour de chacune d'elles, cette nouvelle équipe n'a pas chômé.

Au chapitre des affaires courantes, notons l'embauchage d'une nouvelle secrétaire-gérante dans la personne de Mme Lise Marchand, l'étude de nouveaux tarifs des loyers, l'étude des plans du futur centre.

Dans le domaine des affaires nouvelles, on note le partage des tâches par la formation de comités: finances, culture, comité social et publicité.

On réalise une rencontre avec l'exécutif de la S.F.M. pour tenter de fusionner le Directorat Culturel de la S.F.M. avec le Conseil d'administration du Centre. A la réunion subséquente, le 11 janvier, à laquelle étaient représentés l'exécutif de la S.F.M., le Centre ainsi que divers organismes, on a accepté en principe que dorénavant, le Conseil d'administration du Centre constituerait le Directorat Culturel de la S.F.M.

Ce Directorat aura la responsabilité de coordonner les activités culturelles, de promouvoir et de diffuser la culture sous toutes formes, d'administrer les affaires du Centre et de participer à l'élaboration des plans du futur Centre.

Voilà un programme qui ne laissera pas oisifs les membres du Directorat Culturel de la S.F.M."

Cours de Yoga

"Le Centre Culturel de St-Boniface offre une fois de plus des cours de yoga pour hommes et femmes.

Mme Juliette Bernier, professeur reconnu, donne deux cours les mardis soirs. Le premier à 7 h 30 pour les débutants, et le deuxième à 8 h 30 pour les élèves plus avancés.

Le prix des cours est de $15.00 pour 10 leçons.

Les cours ont débuté mardi le 26 janvier mais on peut encore s'inscrire au Centre Culturel même, 345, avenue de la Cathédrale.

Pour plus de renseignements, composer: 233-3539."

Soirée hawaiienne

"Le comité social du Centre Culturel de St-Boniface reprend ses activités et un programme des plus intéressants a été mis sur pied.

Pour vous faire oublier un peu les rigueurs de l'hiver, c'est dans un décor hawaiien que l'on vous accueillera à notre première soirée, le samedi 6 février.

Tout a été prévu pour recréer une atmosphère tropicale, depuis la musique jusqu'au goûter qui sera servi après la danse. Pour compléter le tableau, on demande aux gens de se vêtir selon la coutume hawaiienne.

Les billets, au prix de $2,50 chacun, sont en vente dès maintenant au Centre Culturel, 345, avenue de la Cathédrale, 233-3539.

Tous connaissent le succès que les soirées sociales du Centre ont rapporté dans le passé. Evitez les déceptions, achetez vos billets dès aujourd'hui.

Venez rencontrer vos amis, ils seront là."

COMITE SOCIAL

À l'Alliance française de Winnipeg

L'Alliance Française invite tous ses membres et leurs amis à une conférence illustrée intitulée "REGARDEZ LE PLAFOND" par le docteur Victor Leathers' de l'Université de Winnipeg, le mercredi 3 février, à 8 h 30 du soir en la Salle 111, Lockhart Hall, Université de Winnipeg , (entrée: avenue Ellice).

On peut garer sa voiture au Park-M-All.

Une réception suivra dans la Salle des Professeurs. Inscriptions: Adultes: 5.00. Etudiants: 2.00. Entrée simple: 1.00.

Le F.L.C.

En 1954, Raoul Follereau fonda la "Journée Mondiale des Lépreux". Cette année, elle sera célébrée le dimanche 31 janvier. C'est une occasion pour nous tous, les "bien-portants" qui jouissons d'une bonne santé, de donner généreusement une aumône qui aidera à traiter et guérir ces pauvres malheureux. Plus de 140 pays y participent.

Il y a 15 millions de lépreux dans le monde. Ils attendent notre secours, notre amour.

Pour la paroisse de la basilique, étant donné que de nombreuses activités sont prévues pour ce jour du 31 janvier (élection de syndic, rapport financier, etc...) la quête en faveur des Lépreux sera reportée au dimanche 7 février.

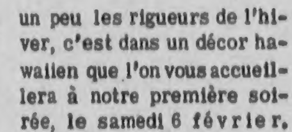
C'est avec espoir et optimisme que La Ligue des Femmes Catholiques sollicite encore cette année la générosité de nombreux bienfaiteurs.

ST-NORBERT

De nouveau, le Théâtre St-Genèse, groupe dramatique de St-Norbert présentera un spectacle de six pantomines dirigées entièrement par les acteurs eux-mêmes.

Les présentations auront lieu samedi 30 janvier à 8 h 30 du soir et dimanche 31 janvier à 2 h 30 et 8 h 30, en l'auditorium de l'école secondaire, au 870, avenue Ste-Thérèse à St-Norbert. Contribution bénévole à la porte d'entrée.

Le Comité de publicité



CITY OF ST. BONIFACE — CITÉ DE ST-BONIFACE

CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

APPELS CONTRE ÉVALUATION

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation pour taxes d'affaires de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1971 est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation pour taxes d'affaires devront adresser leur plainte par écrit à mon bureau pas plus tard que le 19 février A.D. 1971.

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la Cour de Révision le mardi 2 mars A.D. à 9 heures 30 du matin en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 219, boulevard Provencher, St-Boniface, pour examiner les dites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Les dites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à Saint-Boniface, ce 22e jour de janvier A.D. 1971.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Commentaire

Quand la langue se mêle au sport

par Yves FORTIER

Les "Voyageurs" du Collège de Saint-Boniface ont beaucoup de difficultés à faire accepter leur droit, c'est-à-dire leur droit de s'exprimer uniquement dans la langue qu'ils désirent, c'est-à-dire le français à l'aréna Bertrand (ou Bertrand Arena), là où ils disputent leurs parties locales et où, soit dit en passant, ils attirent des foules qui contribuent à garnir de façon intéressante et régulière la tire-lire de l'hôtel de ville.

Toujours est-il qu'il y a deux semaines les autorités de l'aréna Bertrand (ou Bertrand Arena) demandaient à leur client de s'adresser en anglais en plus du français, ce à quoi la direction des "Voyageurs" s'est opposée en affirmant que la langue française prédominerait aux joutes locales de l'équipe... à moins que les annonces soient faites dans les deux langues dans toutes les autres villes du circuit; ce qui n'est pas le cas. Pour montrer sa bonne foi, la direction des "Voyageurs" a même offert de fournir un annonceur bilingue à l'équipe de Steinbach où, évidemment, la langue française est ignorée.

Mais voici le dénouement de cette affaire: La semaine dernière, l'équipe des "Voyageurs" recevait une amende de $25 de la Ligue, parce que, paraît-il, les partisans de l'équipe "sont trop fanatiques et molestent de façon inacceptable les joueurs des équipes adverses". Il est vrai que les partisans des "Voyageurs" ne sont pas toujours un exemple idéal de courtoisie; mais tout le monde admettra que, sans la présence de ces mêmes partisans les joutes de hockey seraient aussi excitantes qu'une partie d'échecs ! Et voici le comble: l'équipe recevait en même temps une amende de $25 PARCE QUE LES ANNONCES ETAIENT FAITES EN FRANCAIS ! Evidemment, la direction des "Voyageurs" a passé outre.. et les annonces étaient encore faites en français à la partie de dimanche dernier. Un point très cocasse à cette joute de dimanche dernier: l'arbitre de la partie, un nommé Jeanson (évidemment prononcé JENSEN), a demandé à l'annonceur de parler en anglais, sinon – tenez-vous bien! – un "deux minutes" de punition serait donné à l'équipe des "Voyageurs"; la direction de l'équipe a donc décidé d'ignorer cette menace de l'arbitre. J'ai beaucoup de difficulté à m'imaginer l'annonceur disant: "Punition aux 'Voyageurs': deux minutes parce que ceux-ci ont décidé de ne pas faire les moutons et de tenir à leur droit, c'est-à-dire de parler français !".

Où nous mènera cette histoire? L'avenir le dira.

Soyons fiers de parler le français, l'un des plus parfaits instruments de la pensée.

Les "Voyageurs" sommés de payer l'amende pour avoir refusé d'annoncer en anglais

L'équipe des "Voyageurs" du Collège de Saint-Boniface vient de se faire infliger une amende de $25 parce qu'elle ne fait pas les annonces en anglais aux joutes de hockey qu'elle dispute à l'aréna Bertrand de Saint-Boniface. Les "Voyageurs" font partie de la Ligue de hockey de l'Est du Manitoba (Manitoba Eastern Hockey League) qui comprend également des équipes de St-Pierre, Ste-Anne, La Broquerie et Steinbach.

Cette décision fut prise par le président de la Ligue, M. Wally Rempel, directeur d'école à Steinbach. Dans une lettre en date du 20 janvier, M. Rempel avisait la direction des "Voyageurs" qu'à la suite de la joute du 17 janvier, l'équipe de Ste-Anne et les arbitres s'étaient plaints 1) que des spectateurs de St-Boniface avaient molesté des joueurs de Ste-Anne et 2) que l'annonceur de l'aréna avait manqué de coopération à l'endroit de certains joueurs et des officiels en n'annonçant pas en anglais.

Après avoir annoncé aux "Voyageurs" qu'il leur imposait une amende de $25 pour chaque chef d'accusation, M. Rempel a ajouté que si ces amendes n'apportaient pas de changement, les "gouverneurs de la ligue" seraient appelés à enlever aux "Voyageurs" les privilèges relatifs aux joutes locales.

La direction des "Voyageurs" répliqua à l'injonction de M. Rempel en remettant toute l'affaire entre les mains d'un avocat.

Dans une interview accordée à La Liberté et le Patriote, un porte-parole des "Voyageurs" a expliqué que toute l'affaire remonte au début de la saison de hockey, lorsque le conseil exécutif de l'équipe du Collège prit la décision d'affirmer le caractère francophone de l'équipe en voyant à ce que les annonces soient faites exclusivement en français au moins aux joutes locales, qui se tiennent à l'aréna Bertrand.

Cette décision eut l'heur de déplaire à M. Rempel dont l'équipe fut la première à s'affronter aux "Voyageurs" au début de la saison. A titre de président de la ligue, M. Rempel essaya de diverses façons à faire changer la décision prise par les "Voyageurs". Ceux-ci répondirent qu'ils ne voyaient pas pourquoi ils devraient faire des annonces en anglais quand à Steinbach même on ne faisait rien en français.

Entre temps, à St-Pierre, on s'en tenait à des annonces exclusivement en anglais, tandis qu'à Ste-Anne et La Broquerie on les faisait tant bien que mal dans les deux langues.

Le gérant de l'aréna Bertrand voulut intervenir dans le débat linguistique, alléguant qu'à titre de contribuable il avait droit d'entendre de l'anglais à l'aréna Bertrand. Les "Voyageurs" répliquèrent qu'eux aussi sont des contribuables mais qu'ils n'entendent jamais de français aux autres parties qui se jouent à l'aréna Bertrand. D'ailleurs, comme ils louaient l'aréna pour leurs propres joutes, ils ne voyaient pas pourquoi ils ne seraient pas libres d'y utiliser la langue de leur choix.

Les rapports entre M. Rempel et les "Voyageurs" devaient devenir un peu plus tendus vers la mi-janvier quand on déposa les plaintes mentionnées plus haut, à une réunion des gouverneurs de la ligue le 10 janvier. Les gouverneurs ne présentèrent aucune résolution à ce sujet. D'après une note qu'il adressa à l'exécutif des "Voyageurs", M. Rempel interpréta le silence des gouverneurs comme un vote de censure contre les "Voyageurs".

Au moment où il reçut la lettre de M. Rempel lui enjoignant de payer l'amende, l'exécutif des "Voyageurs" s'apprêtait à modifier son attitude et à utiliser l'anglais par condescendance à l'endroit des joueurs de Steinbach, a expliqué le porte-parole de l'équipe du Collège. "Mais, a-t-il ajouté, l'attitude de M. Rempel mettait en cause le principe même de l'utilisation du français comme une des langues officielles. Nous ne pouvions plus reculer. Nous ne pouvions accepter d'être punis pour avoir utilisé exclusivement le français. Voilà pourquoi nous avons remis l'affaire entre les mains d'un avocat."

On ignorait encore, au moment d'aller sous presse, la réponse que le président de la LHEM donnerait à l'avocat du Collège.

LE FRANÇAIS LANGUE OBLIGATOIRE AU SECONDAIRE.

L'enseignement de notre langue est obligatoire parmi d'autres, l'anglais généralement, dans les pays suivants:

-En Europe: Norvège, Pays-Bas, Portugal, Islande, Chypre, Hongrie.

-En Afrique: R.A.U., Afrique anglophone: Libéria, Ghana, Kenya, Tanzanie, Sierra Leone, Ethiopie, Libye.

-En Amérique latine: Salvador, Costa-Rica, Panama, République dominicaine, Chili, Colombie, Venezuela, Nicaragua, Uruguay.

LE FRANCAIS MATIERE A OPTION.

Notre langue vient en 2e ou 3e position, selon les pays, après l'anglais, l'allemand, le russe et au Moyen-Orient, l'arabe.

-En Europe: Suède, Finlande, Danemark, Grèce. Dans les pays de l'Est: Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie.

-Moyen-Orient: Turquie, Israel, Irak, Iran, Syrie.

- Amérique latine: Mexique, Pérou, Bolivie, Argentine, choisie par 90% des élèves avec l'anglais, et même Brésil. Ce dernier pays a en effet depuis 1962, supprimé l'enseignement obligatoire du français, comme celui des autres langues vivantes.

-Asie: Indonésie.

(Extrait de "Lisez et choisissez", no 64-70).

labyrinthe popo

No 21 Références lexique No 101

HORIZONTALEMENT: picasse, repaire, piaille, hue, crie, margaude, hurle, glapit, roro, cacabe, roro, quirritte, beugle, chuinte.

VERTICALEMENT: rauque, clapit, aire, trou, lamente, fort, fringote, ruche, aboie, niche, ramage, bêle, béguète.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan et la Constitution

L'A.C.F.C.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan (L'A.C.F.C.) fut fondée en 1912. Elle a pour objectif de promouvoir la langue française et la culture canadienne-française en Saskatchewan.

Traditionnellement, l'A.C.F.C. a été le porte-parole de tous les Canadiens français de la Saskatchewan.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan croit que le "British North America Act" doit être modifié ou remplacé complètement par un nouveau statut pour refléter les réalités canadiennes.

D'abord, cette loi nous provient d'un parlement étranger. Même si notre raison d'être et une large mesure de notre progrès politique découlent de cette loi et des traditions de son pays d'origine, nous nous devons, comme tout peuple indépendant, de nous doter d'une constitution propre à notre esprit et à nos aspirations.

La logique des procédures parlementaires qui voudrait soumettre ces modifications au parlement britannique nous semble ridicule. Les britanniques seraient les premiers à le reconnaître.

Ainsi, toute modification de notre constitution, qu'il s'agisse de la loi de BNA ou autrement, devrait se faire au Canada par le parlement canadien, sans tenir compte des susceptibilités parlementaires d'un autre pays. D'ailleurs les britanniques accepteraient vraisemblablement de bon gré ce geste de maturité de notre part.

Nous préconisons une nouvelle constitution non pas pour démolir nos institutions politiques, mais pour assurer le progrès humain global des Canadiens. Nous voulons une constitution qui encourage ni le conflit, ni la répression, mais qui encourage la diversité dans l'unité.

Dans le passé, l'interprétation de certaines clauses de la loi BNA a servi de justification pour des mesures répressives à l'égard de certaines minorités de notre pays alors que ces minorités croyaient que ces mêmes clauses protégeaient leurs droits. Une nouvelle constitution ne saurait tolérer cet état d'ambiguité.

Nous voulons aussi une constitution qui reconnaisse l'évolution culturelle des peuples au sein de la confédération canadienne. Il faut faire la distinction entre les langues officielles du Canada et les cultures canadiennes dont on ne saurait fixer le nombre ou le degré d'épanouissement.

Enfin, nous recommandons que le Canada se donne une nouvelle constitution dans un délai de deux ans, ou avant la fin de 1971. La situation actuelle est telle que les forces contradictoires dans notre constitution actuelle peuvent provoquer un affaiblissement encore plus sérieux de l'unité canadienne.

Jusqu'ici l'histoire a voulu que les langues officielles du Canada soient l'anglais et le français. Nous n'objectons pas à ce que cela soit reconnu officiellement dans une nouvelle constitution.

La constitution actuelle impose deux langues officielles à une seule de nos provinces, sans en faire autant pour les autres provinces canadiennes. Cette injustice devrait disparaître de la nouvelle constitution. Il appartient à chacune des provinces de décider de sa ou ses langues officielles. Une langue autre que l'anglais ou le français devrait pouvoir devenir officielle dans l'une ou l'autre de nos provinces canadiennes, ou dans une ville ou région politique relevant de la juridiction provinciale.

Ainsi, pour éviter toute confusion, aucune mention des langues anglaise et française ne doit être faite en dehors du contexte fédéral.

Vous n'êtes pas sans savoir que certains Canadiens éminents, y compris des honorables juges, ont voulu que la constitution actuelle accorde une priorité à la langue anglaise et française côte à côte dans le même sens.

LA CAPITALE

La constitution doit reconnaître le statut particulier de la région Hull-Ottawa, capitale du Canada. Aussi, chacune des capitales provinciales, pour ce qui est des services fédéraux, devrait être considérée comme un prolongement de la capitale nationale. Ces villes devraient être des districts bilingues où le gouvernement fédéral pourrait établir les sièges de certains services fédéraux.

REGIONS CULTURELLES

Nous voulons faire ici une distinction entre les langues officielles et les districts bilingues qui en découlent d'une part, et la présence sur le sol canadien de collectivités culturelles de toutes sortes de l'autre part.

Jusqu'ici on a eu tendance à parler des deux communautés culturelles d'expression anglophone et francophone du Canada, presqu'à l'exclusion des autres manifestations culturelles communautaires, telles que les groupes d'expression indienne et métisse, esquimaude, italienne, ukrénienne, etc. Si ces réalités culturelles canadiennes ne sont pas encouragées d'une façon positive dans la constitution, nous craignons qu'elles continuent de subir une suppression inconsciente néfaste, sous prétexte qu'elles sont hors-la-loi. Une nouvelle constitution doit non seulement reconnaître ces collectivités culturelles mais préconiser l'établissement de "régions culturelles" officielles. Ces régions auraient droit à certains services fédéraux supplémentaires pour souligner l'importance de leur contribution à la mosaique canadienne. Tout comme pour les districts bilingues, ces régions culturelles seraient aussi reconnues officiellement par les provinces, qui elles pourraient déclarer "officielles" une ou plusieurs langues.

Bref, nous appuyons la création de districts bilingues pour les régions où les deux cultures anglaise et française dominent, et de régions culturelles pour les endroits où d'autres cultures, en plus des cultures anglaise ou française, méritent une reconnaissance spécifique.

Nous rejetons le concept du "melting-pot" où une seule culture est préconisée, même si celle-ci se nourrit de plusieurs cultures constituantes. Trop souvent, l'uniformité culturelle mène à la répression, nourrit les préjugés, et enchaîne les esprits créateurs. La liberté culturelle ne s'arrête pas à la préservation des traditions mais doit permettre, voire même encourager, l'épanouissement de communautés culturelles distinctes les unes des autres.

Au Canada, nous voulons la liberté d'expression culturelle pour tous: les esquimaux, les indiens, les métis, les anglophones, les francophones, et toutes les autres collectivités culturelles qui sont venues et qui viendront à l'avenir partager ce précieux sol canadien.

ÉDITORIAL

Des lenteurs inexplicables

Il y a déjà deux mois de cela, la Commission de la Fonction publique du Manitoba demandait des candidatures pour des postes de conseillers dans le Programme scolaire des deuxièmes langues et le Programme scolaire de langue française que le ministère de l'Education et de la jeunesse se préparait à mettre sur pied, conformément au bill 113 sur les langues officielles d'enseignement. Les candidatures devaient être envoyées pour le 25 novembre dernier.

Or, voici déjà deux mois de cela, mais le ministère de l'Education n'a encore rien annoncé. Nous avons téléphoné pour savoir ce qui se passait. On nous a répondu qu'on allait procéder incessamment à l'examen des candidats. Nous avons aussi demandé si l'on avait nommé un Directeur du Programme scolaire pour le Secteur "Langue française". On nous a dit que l'affaire était entre les mains des autorités, c'est-à-dire du ministre ou du sous-ministre.

Nous avons fait remarquer qu'il était plus que temps de faire ces nominations et de mettre sur pied les structures administratives nécessaires. On a admis que la chose était urgente mais que tout dépendait du ministre.

Nous aimerions bien savoir pourquoi M. Miller laisse ainsi traîner les choses. Chercherait-il discrètement à mettre le bill 113 en veilleuse? Ou serait-il handicapé par les réticences de certains hauts fonctionnaires de son ministère qui n'ont jamais manifesté beaucoup d'empressement à faire du français une langue d'enseignement? Va-t-on retarder tellement la formation du programme scolaire de langue française qu'il sera impossible de mettre sur pied des écoles pilotes dès septembre prochain?

Voilà des questions que nous nous posons et pour lesquelles nous aimerions des réponses. Il serait sans doute opportun que nos divers représentants à l'Assemblée législative ainsi que nos Commissaires d'écoles et les dirigeants de la Société Franco-Manitobaine fassent des démarches auprès du ministre de l'Education et l'invitent à activer les choses.

* * * *

Il est étonnant de voir jusqu'à quel point certaines gens n'hésitent pas à se rendre ridicules pour empêcher la langue française de reprendre son droit d'existence dans notre société canadienne, voire manitobaine.

Prenons pour exemple, la série d'incidents qui viennent de se produire dans la Manitoba Eastern Hockey League (les francophones qui en font partie n'ont pas encore su lui donner un titre officiel bilingue!). Voici brièvement les faits. La semaine dernière, le Président de la ligue, un M. Wally Rempel de Steinbach, écrivait aux Voyageurs du Collège de St-Boniface et les sommait de payer une amende parce qu'ils n'annonçaient qu'en français aux joutes qui se disputent à l'aréna Bertrand de St-Boniface. Plus tôt dans la saison, le gérant de l'aréna Bertrand, propriété publique d'une ville qui se prétend la "capitale française de l'Ouest canadien", avait prétendu que les annonces en français éloigneraient les spectateurs anglophones! Enfin, dimanche dernier, un arbitre (francophone, rapporte-t-on) menace les Voyageurs d'une pénalité si leur annonceur ne fait que parler en français!

C'était le bouquet! Mais les Collégiens n'ont pas encore cédé devant la pression qui s'exerce contre eux. Ils rétorquent qu'ils seront prêts à annoncer en anglais aussi bien qu'en français quand toutes les autres équipes, y compris celle de Steinbach, en feront autant dans leur propre aréna.

Des esprits chagrins prétendent que c'est pousser les choses trop loin, que l'on ne devrait pas mêler le sport et la langue. Soit, mais à quel titre l'esprit sportif empêcherait-il de reconnaître et de respecter l'identité linguistique des athlètes et des spectateurs? Le sport ne ferait-il de l'athlète qu'un simple numéro ou un robot sans sentiment?

L'attitude que viennent d'adopter certains officiels de la MEHL est la plus ridicule qui soit. Elle frise également l'arrogance et le racisme. De plus, elle est manifestement injuste. De quelle autorité la ligue peut-elle imposer une amende ou une pénalité à une équipe qui veut exercer son droit à utiliser même dans les sports une des deux langues officielles du pays?

A notre connaissance, les trois autres équipes francophones de la Ligue, à savoir celles de St-Pierre, de Ste-Anne et de La Broquerie, n'ont pas encore réagi officiellement dans cette affaire. Hésiteraient-elles à supporter les convictions linguistiques de leur principale rivale?

Comme l'on sait, les Voyageurs mènent dans la ligue et ils subissent le sort de tout meneur, celui de ne pas être estimés de leurs adversaires.

Faudrait-il que dans la Ligue de hockey de l'Est du Manitoba, l'esprit de justice, pourtant inhérent aux sports, cède la place à l'ambition de vaincre à tout prix, fût-ce au prix de voir une équipe gagnante se faire écraser dans ses droits linguistiques fondamentaux? Aux véritables sportifs franco-manitobains de se révéler.

J.-P. A.

NOS LECTEURS

La Société Franco-Manitobaine

Monsieur le rédacteur,

Je désire féliciter La Liberté pour avoir publié l'article "Libre opinion" et Monsieur Camille Legal pour l'avoir écrit.

En langage concis, objectif et sobre, monsieur Legal critique la Société Franco-Manitobaine d'une manière très constructive.

Le verbe "critiquer" a toujours sans doute son sens de "blâmer" mais il a toujours aussi le sens secondaire de "juger", "d'examiner". C'est dans ce dernier sens que monsieur Legal écrit et c'est dans le même sens que je vous adresse la présente critique.

La terrible affliction dont souffrent, du point de vue du contribuable, nos corps publics et semi-publics, semble être ce penchant quasi irrésistible d'aller à l'étranger pour voir sur place ce qui s'y passe au sujet des problèmes qu'il a en commun avec nous.

Cette manie passe encore pour les corps ou compagnies privées bien que le contribuable, l'acheteur de leurs produits en l'occurence, soit toujours obligé de payer le coût de ces randonnées sous forme d'un prix majoré pour lesdits produits.

La Liberté a publié dernièrement des nouvelles au sujet des voyages de délégations manitobaines à l'étranger, soit l'une dirigée par un ministre d'Etat et l'autre par le ministre de la Santé et du Bien-Etre. Ces voyages étaient-ils nécessaires?

L'an dernier, la Société Franco-Manitobaine a envoyé une délégation au Gabon, en Afrique, et une autre à Ottawa. Même si ces voyages ont produit les résultats que la Société en attendait, ces résultats sont-ils ceux que la population manitobaine désire et souhaite, c'est-à-dire la présence efficace de la Société dans nos écoles auprès des élèves des instituteurs et des commissaires?

Le français peut maintenant être enseigné légalement dans l'enseignement d'autres matières aux grades un à douze, soit. Mais la Société fait-elle quelque chose pour persuader les parents canadiens-français qui demandent aux institutrices d'enseigner l'English-French à leurs enfants, de laisser ces dernières enseigner le français dont les enfants auront toujours besoin, c'est-à-dire le français de la Société Franco-Manitobaine?

Sans doute, les commissaires ont des devoirs sous ce rapport-là, mais la Société n'est-elle pas une société justement "ad hoc"? La Société a l'avantage de ne pas compter de membres récalcitrants sous ce rapport-là, ce qui n'est pas toujours le cas pour les commissions scolaires, les élèves et les instituteurs (trices).

La Liberté s'occupe valeureusement et efficacement des aspects publicitaire et même technique de cette question. Je n'ai qu'à mentionner les deux articles intitulés: "Le vocabulaire technique entre à l'Académie française" et "L'expansion de la langue française dans le monde", parus dans le même numéro, tout près de l'article de monsieur Legal.

Je crois que notre journal devrait émarger au budget de la Société Franco-Manitobaine si tel n'était pas encore le cas.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J.-A. Dansereau
St-Boniface

● ● ●

L'IMPATIENCE DES JEUNES

Les parents, aujourd'hui, doivent déployer de réels efforts d'imagination pour offrir à leurs enfants, aux fêtes de Noël ou d'anniversaires, des cadeaux qu'ils ne possèdent pas encore. La satisfaction immédiate de tous leurs désirs engendre chez les jeunes une impatience dont on ne mesure que difficilement les conséquences et les implications psychologiques. Mais il importe de se souvenir, à tout moment, que la responsabilité de cet état de choses incombe aux parents. Un récent sondage effectué aux Etats-Unis auprès d'un groupe d'étudiants démontre qu'aucun d'entre eux n'a jamais dû attendre plus d'un an pour obtenir une chose qu'il considérait comme raisonnable compte tenu de son âge et qu'il souhaitait réellement posséder. Il est sans doute utile de mentionner que ces mêmes étudiants considéraient comme parfaitement raisonnable d'avoir leur propre automobile à 19 ans et d'avoir, à 22 ans, effectué un voyage en Europe. Ils ont toutefois admis qu'il serait prématuré de désirer un yatch à 10 ans !

(BCN, juillet 1970)

Libre opinion

L'avortement et la démocratie

Il n'est plus nécessaire de faire face à nos problèmes. Il suffit de dire ou d'entendre dire que les choses ont bien changé. Alors, le point litigieux peut être discuté sans notre participation.

Un groupe de personnes éclairées et grassement payées par le gouvernement d'un peuple pauvre vient de préconiser une politique de libération des lois de l'avortement. Certaines gens se contentent d'accepter la volonté de ces êtres supérieurs parce que plus riches, mieux instruits et plus puissants. Les véritables enjeux collectifs se dénouent sans la participation d'un secteur important de la population. L'apathie et la paresse causent un sentiment d'impuissance face au changement social.

La majorité de ceux qui ont étudié cette question s'oppose à l'avortement. Il s'agit tout simplement d'avoir son franc-parler et de faire connaître cette vérité au gouvernement fédéral. Un ensemble de personnes averties s'est chargé de cette tâche. Il fallait seulement ajouter son nom à une pétition à la sortie de l'église. Comment peut-on accepter l'excuse de ceux qui n'ont pas, faute de temps, apposé leur signature à ce document.

Dans ces remarques, j'ai tenté de démontrer en quelques lignes qu'il ne suffit plus de voter à tous les quatre ou cinq ans. Un peuple fier et digne de son régime démocratique se choisit un gouvernement et il le surveille avec persévérance. L'homme qui refuse de lire, de penser et de s'exprimer est un homme dangereux. Un régime totalitaire pourrait s'implanter pendant son sommeil.

Camille Legal

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

L'éducation française en Ontario

Le principe de l'école unilingue française a rallié une majorité des commissaires

Les luttes scolaires ont profondément marqué l'histoire de la minorité franco-ontarienne. Dès la Confédération l'on avait compris que seul un système scolaire distinct pouvait permettre la survivance de la langue française et garantir l'enseignement de la religion catholique.

Plus tard, le gouvernement ontarien en a conclu que la façon la plus efficace d'assimiler la minorité franco-ontarienne était d'empêcher l'enseignement du français dans les écoles, d'où le Règlement 17, en 1912. Les Franco-Ontariens et en particulier les enseignants, s'opposèrent farouchement à cette injustice. Ils obtinrent gain de cause en 1927, lorsque le Gouvernement de la province dut cesser d'appliquer le Règlement 17.

Non seulement cet épisode ne remonte-t-il pas bien loin dans l'histoire, mais ce n'est qu'en 1968 que le gouvernement de M. Robarts garantissait aux francophones des écoles secondaires de langue française, là où ils sont en nombre suffisant.

Cette décision consacrée par la Loi 141, ne fut cependant pas appliquée avant 1970.

Ainsi, le 10 février, 1970, le Conseil scolaire d'Ottawa, à sa première année d'existence, après un débat parfois très virulent qui a duré plusieurs mois, annonçait que les francophones demeurant à l'ouest de la rue Bronson auraient droit à une école secondaire de langue française. Ce fut "l'affaire Champlain".

Le 2 novembre, le Conseil reconnaissait, en principe, l'école unilingue française, malgré les protestations indignées de certains anglophones qui voyaient là la reconnaissance d'un "séparatisme" incomparable avec leurs idées généreuses de bilinguisme intégral.

L'année se termine cependant sans que la question du logement des élèves francophones du sud-est soit encore réglée. Comme ce fut le cas pour "l'affaire Champlain", certains anglophones contestent systématiquement toutes les études et tous les rapports selon lesquels la population scolaire francophone de ce secteur de la capitale serait suffisamment nombreuse pour que l'on y construise une école secondaire de langue française. A moins que l'on ne convertisse une école secondaire déjà existante en une école unilingue française en logeant ailleurs les élèves anglophones. Cette solution ne fut cependant pas aussitôt envisagée par certains membres du conseil que les quelques conseillers "irréductibles" se mettaient à organiser des assemblées, avec l'aide d'organisations de parents anglophones, où ils dénonçaient le progrès insidieux qu'accomplissaient – trop rapidement à leur gré – les francophones.

A ces réunions, certains orateurs – que n'auraient pas désavoué les anciens colonialistes britanniques ou les racistes du sud des Etats-Unis – s'inquiétaient de ces francophones qui voulaient leur enlever "leurs" écoles.

L'année 1970, donc, pour le Conseil scolaire d'Ottawa, a été celle de l'école unilingue française. Il est malaisé de dresser un bilan définitif de cette question cependant. En effet, d'une part l'on ne peut que se réjouir de l'adoption du principe de l'école unilingue française, mais d'autre part, il demeure navrant de constater que, en 1970, sa mise en pratique suscite des querelles interminables où s'opposent pour la majeure partie des arguments d'ordre émotionnel quand ce ne sont pas de vulgaires préjugés.

Autant que l'on peut, en toute objectivité soit-il dit, louer les efforts de certains conseillers scolaires francophones, et en particulier MM. Jean-Robert Gauthier et Laurent Isabelle, autant que l'on peut déplorer les incartades impertinentes de certains représentants anglophones dont le meilleur exemple est sans doute M. Roy Bushfield, il demeure que la majorité des conseillers (ils sont 17, dont quatre francophones) a donné au cours de l'année un exemple de sérieux et d'honnêteté qui est de bon aloi pour l'avenir. Le règne des fanatiques sur les écoles ontariennes est terminé; c'est tout juste si on en tolère un ou deux dans certains conseils scolaires.

LE DROIT, 29-12-70

On ne respecte et n'apprécie pleinement que ce qu'on a dû conquérir. Plus la difficulté à vaincre était dure à surmonter, plus grande est la satisfaction lorsque le but est atteint. Puisqu'on accorde aux jeunes, sans qu'ils aient à lutter et dès qu'ils en ont le désir, la plus grande majorité des objets que le travail et l'imagination des hommes ont créés, comment peut-on leur reprocher en même temps de ne faire aucun cas du bien-être dans lequel on les plonge? Alors que rien, dans l'attitude de leurs aînés à leur égard, ne les prépare à l'attente et à la patience, comment leur faire grief de tout vouloir obtenir sans délai?

(BCN, juillet 1970)

"We have a ball"

Un peu partout en Ontario se tient chaque année une semaine française. Aux dernières assises des francophones de Sudbury, on s'est précisément interrogé sur l'opportunité d'une telle semaine.

Est-il bien opportun, a demandé l'un des participants, de tenir une telle semaine dans Sudbury où nous sommes si nombreux? Ne sommes-nous pas francophones 52 semaines par année? Avec lui, nous nous interrogeons également. Qu'une semaine française se tienne à Toronto, à Hamilton ou à Winnipeg, nous le comprenons. Nous comprenons également l'utilité d'une semaine française pour tout l'Ontario, mais dans une ville où les francophones forment plus de 50 pour cent de la population, est-ce bien sage de se donner en quelque sorte un statut minoritaire. Les semaines ethniques ne sont jamais rien de plus que cela, soit la proclamation de l'existence d'un groupe minoritaire dans une collectivité d'une langue donnée.

C'est 52 semaines par année qu'on doit être francophone et la nécessité de proclamer son appartenance à un groupe ethnique en tenant une semaine pour ce groupe diminue en quelque sorte l'importance de ce groupe. L'affirmation est peut-être discutable et nous en convenons, mais nous la livrons à la réflexion générale.

Sans vouloir offenser qui que ce soit à Sudbury, notons que même chez les francophones convaincus se retrouvent certaines faiblesses graves qui infirment tout ce qui précède. A titre d'exemple mentionnons ce cri du coeur d'une jeune militante toute gagnée à l'idée de la semaine française: "We have a ball".

S'il faut recourir à une langue étrangère pour affirmer sa propre identité culturelle lorsqu'on se trouve parmi les siens, c'est que cette identité culturelle a bien besoin d'appui et de secours. Une semaine française n'est peut-être pas un luxe, après tout. Ce n'est pas un luxe, mais c'est malheureux.

Marcel Gingras,
LE DROIT, 30-11-70.

Chronique
Sport - yves



par Yves Fortier

Sainte-Anne maintient ses chances pour les éliminatoires

Les "As" de Sainte-Anne ont conservé leurs chances de participer aux séries éliminatoires dans la ligue de l'Est du Manitoba en faisant match nul, hier soir, contre l'équipe de St-Pierre, au compte de 1 à 1. Les "As", qui n'ont plus que trois parties à disputer avant la fin du calendrier régulier, devront gagner toutes leurs parties d'ici la fin s'ils veulent participer aux séries de fin de saison. Présentement ils sont à 4 points des détenteurs de la quatrième place, les "Huskies" de Steinbach. Ste-Anne n'aura pas la tâche facile puisqu'ils devront vaincre les "Voyageurs", vendredi soir prochain, et La Broquerie dimanche soir.

Avec leur joute disputée dimanche soir, les "Voyageurs" ont augmenté leur avance en première place en battant Steinbach 0-3. Les "Voyageurs" menaient 2-0 à la fin de la première période, et 5-1 à la fin du second engagement. Les compteurs pour St-Boniface furent Roger Vermette et Paul Graveline avec chacun deux buts; les autres sont allés à Denis Mouillerat, Charles Provost, Denis Leclaire, Donald Foidard et Roger Duclos. Marc Bruyère s'est aussi signalé dans les buts des "Voyageurs". Cette partie pourrait d'autre part être fatale pour St-Boniface, puisque Denis Leclaire a dû être transporté à l'hôpital après être entré en collision avec un joueur adverse; au moment où ces lignes sont écrites, son état de santé demeure encore imprécis.

Une seule joute sera présentée cette semaine dans ce circuit: mardi soir, St-Pierre jouera à La Broquerie et cette joute déterminera la deuxième position.

Voici le classement dans la ligue de l'Est du Manitoba; la joute de mardi soir n'est cependant pas incluse.

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
St-Boniface	12	8	3	1	73	56	17
St-Pierre	11	5	3	3	39	37	13
La Broquerie	10	6	4	0	82	48	12
Steinbach	12	5	7	0	78	88	10
Ste-Anne	13	2	9	2	50	73	6

Notules sportives...

Nous sommes dans la "Semaine du hockey mineur". Un bon moyen d'y apporter notre contribution, c'est d'accompagner nos jeunes à la patinoire et les encourager à pratiquer leur sport préféré. D'ailleurs, il est toujours intéressant de voir évoluer ces "futures étoiles".

Les joueurs-étoiles de la division "ouest" de la ligue nationale de hockey ont causé une certaine surprise la semaine dernière en disposant des étoiles de "l'ouest"; il faut dire, par contre, que la présence des joueurs du Chicago a grandement contribuée à cette victoire. Cette joute était présentée à Boston; l'an prochain, elle aura lieu au Minnesota et en 1973, à New York.

Toujours à propos de cette partie d'étoiles, notons que Gordie Howe a égalé un record de Maurice Richard en participant à cette classique annuelle pour la treizième année consécutive. Howe en était à sa 21e présence à une partie d'étoiles; en 1956, il n'y avait pas participé à cause d'une blessure.

Les "Habs" de La Broquerie, de la ligue de l'Est du Manitoba, possède la meilleure fiche de la ligue à l'offensive; en effet, ils ont compté 82 buts en 10 parties; ils ont marqué 10 buts ou plus dans quatre de leurs parties.

Une joute qui attirera sans doute beaucoup de monde à l'aréna Bertrand, celle qui opposera Saint-Pierre aux Voyageurs dimanche soir prochain; on sait que la rivalité entre ces deux équipes a toujours été grande. Espérons que les scènes qui se sont produites lors de la dernière visite des "Braves" ne se répéteront pas.

Quelqu'un me demandait où s'informer pour obtenir des renseignements sur l'équipe des Canucks de Vancouver; on peut obtenir les informations désirées en écrivant à: Vancouver Canucks, Pacific Coliseum, Exhibition Park, Vancouver 132, C.-B.

Avant les parties de fin de semaine, Bobby Hull du Chicago n'était qu'à huit buts de la deuxième place des plus grands compteurs de la ligue nationale; il avait un total de 536 buts.

Le 100 NONS

Au Centre Culturel, cette fin de semaine, aura lieu le troisième spectacle du 100 NONS. Le spectacle sera donné par trois artistes de talent bien estimé et de réputation solide.

Le premier à l'affiche sera un gaillard fort bien connu des habitués de la boîte Léo "Antoine" Dufault. "Duff" est un interprète dynamique qui offre à son auditoire un style personnel évocatif d'un certain professionalisme. Son répertoire se composera de chansons de Nino Ferrer, Bécaud et Moustaki. Avec sa personnalité Léo saura certainement vous gagner.



Léo DUFAULT

Une nouvelle acquisition au 100 NONS, Jocelyne Moquin participera au spectacle avec l'entrain et l'enthousiasme qu'elle possède et projette avec énergie. Jocelyne s'accommode fort bien du style jazz, et c'est dans cette ligne que portera son choix de chansons, des compositions de Barbara, Renée Claude, et également de Louise Forestier, interprétées à la Jocelyne Moquin, comme de raison.

Le troisième élément du spectacle est nul autre que Marcel Gosselin. En effet, l'interprète-compositeur, peintre, sculpteur, en somme, l'artiste de la boîte nous est revenu. Tous reconnaîtront chez lui le talentueux jeune homme qui fit ses études à de nombreuses reprises. Marcel, actuellement en quatrième année des Beaux-Arts, revient avec ses propres compositions.

Ce prochain spectacle verra une nouvelle addition à l'orchestre du 100 NONS. Parmi les dédales encombrés de l'Université de Manitoba, la boîte s'est récolté une flûtiste, Lorraine Sala. Sans vouloir être coupable d'équivoque douteuse,



Jocelyne MOQUIN



Marcel GOSSELIN

disons que Lorraine donne un air nouveau. La mise en scène est de la compétence de Raymond Gauthier.

En ce qui concerne les activités du 100 NONS, les discothèques ont recommencé samedi dernier. Selon la directrice, elles continueront durant le mois de février. De plus, attendez-vous à ce que le 100 NONS vous prépare quelque chose de distinct et spécial pour le Festival du Voyageur. Les détails vous seront communiqués dès que disponibles.

Donc, pour le spectacle du 29, 30 et 31 janvier, à 20 h 30, n'oubliez pas de réserver vos billets en composant 247-4276, ou en vous rendant au bureau du 100 NONS, deuxième étage du Centre Culturel, au 345, avenue de la Cathédrale.

Le publiciste

Les émissions "Témoignages"

7 h à 7 h 10 du soir du lundi au jeudi.

Le Père Paul Hamel, S.J., invite chaque jour, à l'émission "Témoignage", des témoins du monde chrétien.

Lundi 1er février – P. Morisset, S.J. Le peuple aurait-il déjà canonisé Jean XXIII?

Mardi 2 février – J.J. Corbeil, P.B. Pour supprimer les préjugés contre le Noir.

Mercredi 3 février – B. Côté, C.S.C. Le désarroi des parents devant l'attitude des jeunes.

Jeudi 4 février – J.J. Corbeil, P.B. Mon musée: reflet de l'âme africaine.



CBWFT

SAMEDI 30 JANVIER

9.00 Les enquêtes Jobidon.
9.30 *Son et image.
11.35 *Cinéma "Ho" (France 1967).

DIMANCHE 31 JANVIER

5.00 5 D.
11.30 Cinéma "Les années difficiles".

LUNDI 1er FEVRIER

11.30 Cinéma "Six heures, quai 23". (Espagne 1961).

MARDI 2 FEVRIER

11.30 *Ciné club. "Elvira Madigan". (Suède 1967).

MERCREDI 3 FEVRIER

8.00 Cinéma. "Les Schtroumpfs". (Belge).
11.30 Cinéma "56 rue Pigalle". (France 1948).

JEUDI 4 FEVRIER

8.00 *Les grands Films. "L'appel d'un inconnu". (Américain 1962).
11.30 Cinéma "Tartarin de Tarascon". (France 1962).

VENDREDI 5 FEVRIER

10.00 Les Motards.
10.30 Format 60.
11.30 Cinéma "La parole donnée". (Brésil 1962).

CALENDRIER SPORTIF

LIGUE "JUNIOR" DE L'OUEST

Jeudi	28 janvier :	Brandon à Swift Current
Vendredi	29 " :	Swift Current à Regina
		Winnipeg à Estevan
Samedi	30 " :	Edmonton à Flin Flon
		Regina à Medicine Hat
Dimanche	31 " :	Edmonton à Flin Flon
		Regina à Calgary
		Estevan à Saskatoon
Mardi	2 février :	Estevan à Saskatoon
		Edmonton à Calgary
		Brandon à Regina
Mercredi	3 " :	Edmonton à Swift Current

LIGUE "SENIOR" DU MANITOBA

Jeudi	28 janvier :	Selkirk à St-Boniface
Dimanche	31 " :	Selkirk à Warroad

LIGUE "JUNIOR" DU MANITOBA

Jeudi	28 janvier :	Kenora à Selkirk
		Winnipeg à St-Boniface
Vendredi	29 " :	West Kildonan à St. James
Samedi	30 " :	Dauphin à Kenora
Dimanche	31 " :	Dauphin à Kenora
		Winnipeg à West Kildonan
		St. James à St-Boniface
		Selkirk à Portage
Mardi	2 février :	Kemora à West Kildonan
		Portage à Dauphin

LIGUE DE L'"EST" DU MANITOBA

Vendredi	29 janvier :	Steinbach à St-Pierre
		St-Boniface à Ste-Anne
Samedi	30 " :	La Broquerie à Steinbach
Dimanche	31 " :	Ste-Anne à La Broquerie
		St-Pierre à St-Boniface.
Mardi	2 février :	Kenora à West Kildonan
		Portage à Dauphin

Le fondateur de Willow Bunch

Jean-Louis Légaré, un héros peu connu

(suite et fin)

par Adrien CHABOT, ptre

Durant son séjour au Québec, il n'a pas négligé d'intéresser les siens à venir s'établir dans l'Ouest. L'année suivante deux de ses frères lui rendent visite dans la vallée de Willow Bunch. Malgré l'état primitif du pays ils retournèrent enchantés de leur séjour dans ce pays nouveau. Cette visite, tout de même, devait produire des fruits quelques années plus tard. Dans le moment, c'est l'ère des ranches et, quiconque ne se sent pas la vocation de cavalier ou de cowboy, le pays n'est pas encore très invitant. Mais les années passent et le progrès s'accentue. Légaré réalise bientôt qu'une paroisse, pour s'établir sur une base solide et permanente, a besoin de paroissiens stables et progressifs. Il constate que les résidents du temps, les Métis, n'ont pas ces qualités et qu'ils ne sont pas trop intéressés à la culture de la terre sur une grande échelle. Il voit ces immenses plaines qui attendent les colons et il sait qu'une immigration en masse se dessine à l'horizon. S'il veut une paroisse canadienne-française, il ne doit pas perdre de temps. Il se fait colonisateur; il exhorte ses parents et ses amis de sa paroisse natale et des paroisses environnantes à venir le joindre. De nombreux parents, dont ses deux frères répondent à son appel. Aidé de Joseph Boucher et de l'abbé Lemieux, les cadres paroissiaux augmentent d'année en année. L'église se construit sur le terrain cédé par lui et bientôt un important village se forme autour de l'église et de la demeure du fondateur. Depuis quelques années il est devenu le maître de poste et il conservera cette charge jusqu'à sa mort. Il continue à veiller sur la fondation et à appuyer de toutes ses énergies les nouvelles entreprises. Malgré qu'il se fait déjà vieux, il n'hésite pas à doter le village d'un système d'aqueduc. L'arrivée d'un médecin, la construction d'un hôpital, la fondation d'un couvent et d'un pensionnat réjouissent le coeur du patriarche. La fondation d'une société Saint-Jean-Baptiste et la construction d'une salle trouvent dans le septuagénaire un généreux collaborateur.

Enfin, au soir de sa vie, il eut la joie de voir se réaliser le rêve de sa vie. La paroisse St-Ignace-des-Saules est solidement établie et composée presque totalement de gens de langue française. Elle est le théâtre d'un des premiers congrès de l'association des Canadiens français de toute la province, quelque deux ans avant sa mort.

Au moment où l'on chante les premières Vêpres de la Purification, le vénérable vieillard, âgé de 76 ans, termine son pèlerinage sur la terre. S'endormant dans le Seigneur, il peut répéter avec l'Eglise les paroles du vieillard Siméon: "Nunc dimittis servum tuum Domine... in pace". "Maintenant, Seigneur, vous pouvez laisser aller en paix votre serviteur". C'était le premier jour de février 1918.

Désormais il n'avait plus à répondre à la question angoissante qu'il s'était posée toute sa vie: "Que suis-je venu faire ici?" Non, la réalité lui apparaît aussi brillante que le soleil; il meurt au sein du petit Québec qu'il avait rêvé et pour lequel il avait été le précurseur.

Jean-Louis Légaré a conservé jusqu'à la fin de sa vie les qualités qui l'avaient rendu cher à tous. Homme d'une droiture et d'une franchise proverbiales, il ne trompa jamais les autres, les Indiens, ses amis et les Métis, ses frères d'adoption. Un jour il entendait cette parole tombée de la bouche d'un sauvage: "Parmi les Blancs, il n'y a de francs que toi et les prêtres, car ils sont hommes de Dieu". Le docteur Arsène Godin écrivait au lendemain de sa mort: "Une grande figure canadienne-française de l'Ouest vient de disparaître. Tous ceux qui habitaient les territoires du Nord-Ouest, il y a une quinzaine d'années, connaissaient M. Jean-Louis Légaré. Son port imposant, sa vénérable figure encadrée de barbe grisonnante, son oeil ferme et bon étaient connus de tous.. C'était le type du gentilhomme; il a su partout où il est passé, se créer des sympathies et des amitiés. Il laisse dans la population un excellent souvenir. Il avait conservé intactes les qualités qui distinguaient la race canadienne-française: droiture, franchise et égalité d'humeur. Il ne sut jamais durant sa vie s'abaisser aux compromis équivoques; il vécut comme les sages, sachant se contenter de ce que le sort lui avait réservé. Son patriotisme égalait sa simplicité. La charité pour lui n'était pas un moyen de réclame, mais il aimait simplement à rendre service à tout le monde. On dit que la nature a horreur du vide; lui, il avait horreur du vide dans le garde-manger du pauvre."

Son corps repose dans le cimetière paroissial, situé sur le terrain qu'il a donné à sa paroisse. Longtemps une simple croix marqua le lieu de son dernier repos. Des rumeurs ont circulé à l'effet que la paroisse voulait lui ériger un monument, mais pour une raison ou une autre rien ne fut fait. Devant cette rumeur, son fils retarda l'érection d'un monument et, avec l'arrivée des années de disette et le départ du fils de la paroisse, la simple croix continua la tâche de marquer le lieu de sa sépulture. Les années et les intempéries ont eu raison du simple mémento et le lieu de son repos fut quelque peu oublié. Ce ne sera qu'en 1967 que cet oubli fut réparé par la paroisse par l'érection d'un humble monument de pierre. L'année du centenaire de l'arrivée de Jean-Louis Légaré à la Montagne de Bois approchait et l'abbé Adrien Chabot, curé de la paroisse résolut d'intéresser la Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada dans l'érection d'un monument national en reconnaissance du rôle qu'il a joué lors de l'épisode de Sitting Bull et la seconde révolte des Métis. Après deux ans de démarches, le monument était accordé et à l'occasion des fêtes du centenaire de Willow Bunch, de la paroisse St-Ignace-des-Saules et de l'arrivée de notre héros sur les lieux, les 8 et 9 juillet 1970 l'on procédait à sa bénédiction et à son dévoilement au milieu de nombreuses personnalités civiques et religieuses et une grande foule. Parmi les participants à la cérémonie figuraient, entre autres, Edouard Légaré, petit-fils, et Son Excellence Mgr Henri Légaré, O.M.I., petit-neveu, évêque de Schefferville-Labrador. L'inscription se lit comme suit:

JEAN-LOUIS LEGARE
1841 - 1918

Trafiquant et pionnier de Willow Bunch, Légaré s'adonna à la traite des fourrures à Wood Mountain en 1870 et établit ensuite un poste de traite ici en 1880. Il devint l'homme de confiance et le porte-parole officieux des Indiens et des Métis. Lorsque les Sioux, commandés par Sitting Bull, se réfugièrent au Canada en 1876 Légaré remplit un grand rôle de concert avec la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, dans le maintien de la paix et le retour paisible des Sioux aux Etats-Unis.

Comme nous l'avons dit plus haut, Jean-Louis Légaré n'eut qu'un seul enfant, Albert. Ce dernier épousa le 10 novembre 1896 Justine Piché. Douze enfants devaient naître de ce mariage. Deux enfants devaient mourir peu après leur naissance. Les survivants sont: Gédéon, Marius, Oscar, Eugène, Edouard, Catherine (Mme Joseph Marcotte) Justine (Mme G.E. Bliss), Alberta (Mme Wilfrid North), Rose (Mme Léo Rondeau), et Noémi (Mme Albert Lavoie). La famille devait quitter Willow Bunch peu d'années après la mort de Jean-Louis Légaré. Aujourd'hui on ne compte aucun descendant du fondateur dans la paroisse. Le nom de Légaré est perpétué dans la région par un parc régional inauguré officiellement en 1967.

Les faits et gestes de notre héros sont consignés dans "L'histoire de Willow Bunch". La première tranche du volume de 500 pages, écrite à l'occasion du jubilé d'or de la paroisse en 1920, est l'oeuvre de l'abbé Clovis Rondeau sous le titre "La Montagne de Bois". L'édition étant épuisée, elle fut réimprimée récemment et ajoutée à l'histoire des 50 dernières années écrite par l'abbé Adrien Chabot. On peut se procurer le volume à l'adresse suivante: "L'Histoire de Willow Bunch", C.P. 309, Willow Bunch, Sask., au prix de $7.00 pour l'édition à couvert mou ou $9.00 pour l'édition reliée.



Toute correspondance (articles, abonnements, annonces) doit être adressée DIRECTEMENT au bureau de La Liberté et le Patriote et NON PAS à l'imprimeur.
L'adresse du journal est :
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE,
B.P. 96,
607 rue Langevin,
St-Boniface, Manitoba.

STE-AGATHE

MINI-ATELIER DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Toutes les Chambres de Commerce du sud-est de la province et plus particulièrement les Chambres de langue française sont cordialement invitées à un mini-atelier qui se tiendra à Ste-Agathe en la Salle de la Légion, à 6 h 30 du soir, jeudi 28 janvier. L'inscription sera de $2.00, le souper compris.

Le programme comprend le souper à 6 h 30, et une présentation sur télévision à circuit fermé: "The Chamber of Commerce on Target".

A 7 h 30, le programme de la Chambre pour '71. Des ateliers aideront à trouver des idées pour le programme local.

A 8 h 30, atelier qui a pour but d'inciter une plus grande participation active par les habitants de la localité et de la région.

A 9 h, assemblée plénière qui se terminera à 10 h.

REUNION ANNUELLE

La réunion annuelle de la Chambre de Commerce de Ste-Agathe aura lieu le 4 février à l'école intermédiaire à 8 h du soir. L'invité de la soirée sera M. Don Grant, président des Chambres de Commerce du Manitoba. Tous sont cordialement invités.



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

–Allez! Venez fermer votre porte et couchez-vous, lui dit-il doucement.

Ils étaient tous les deux devant l'entrée. Il éteignit le plafonnier. La chambre se trouva dans une intime pénombre, éclairée seulement par la lampe de chevet.

–Bonne nuit, Niquette... (Comment sait-il que son père l'appelle ainsi dans ses moments de tendresse?)

Devant cette porte ouverte et sous la pression rapide de ce bras, elle n'avait pas eu le temps de peser le pour et le contre, elle se laissa embrasser... Exactement pour la même raison, elle rendit le baiser.

Soudain, elle fut prise de la crainte que quelqu'un pourrait passer par là, Jean-Pierre ou sa mère ou cette exécrable femme d'Aix. Elle essaya de s'arracher du bras qui la retenait prisonnière.

–Lâchez-moi!... Ce serait affreux si on nous surprenait. Quel scandale!

–Qui "on"?... Sa maman?... C'est cela que vous craignez?

–Allez-vous en. J'ai trop honte que vous m'ayez embrassée.

–Quel mal y a-t-il?

–Il y a que je ne veux être embrassée que par celui que j'épouserai, que j'aimerai.

–Et bien, vous m'aimerez, voilà tout... Je crois même que vous m'aimez déjà un peu. Non?

C'était dit à voix basse et avec une telle douceur que cela paraissait vrai. Néanmoins, quelque peu affolée, elle s'écarta:

–Oh! Quelle outrecuidance!

Ses yeux lançaient des flammes.

–Non, je ne vous aime pas. Je vous déteste. Allez-vous en!

Le bras retomba. Elle claqua la porte derrière le jeune homme.

La première pensée qui s'imposa à son esprit dès qu'elle se retrouva seule fut qu'elle devait avouer ce passé à Jean-Pierre avant de devenir sa femme. Question de loyauté.

Seul l'aveu peut soulager de la faute. Seul l'aveu la délivrera de cette surrexcitation qui l'habite. Et de cette vision qui, dans les ténèbres de la chambre, tel l'oeil poursuivant Caïn dans sa grotte, l'obsède de son regard gris affolant.

Indiscutablement, sa faute est grave, et elle ne peut accepter d'épouser Jean-Pierre dans un tel état de conscience. Si cependant il allait la juger sévèrement au point de ne plus vouloir donner suite à ses projets? Dans ce cas, elle serait sans doute très contrariée. Devant la crainte de voir s'écrouler le merveilleux château en Espagne que sa marraine avait si astucieusement édifié pour elle, Monique eut quelques secondes de panique. Mais l'idée de se suicider n'effleura pas son esprit.

Elle se tournait et se retournait dans son lit, effrayée par ce qu'elle venait de découvrir en elle. Humiliée aussi. Mais non repentante. C'est cela qui aggrave son cas et complique la situation. Ne pas épouser Jean-Pierre? N'est-elle pas folle? Parce qu'un autre garçon, mal élevé l'a embrassée? Dans la vie de Jean-Pierre aucun mystère. Tout est clair. Tandis que l'autre!

Mais comme la voix de son bon sens parlait faiblement, alors qu'une exaltation insensée la submergeait en pensant à ce qui s'était passé quelques minutes auparavant! Pourtant était-ce sa faute s'ils s'étaient trouvés si près l'un de l'autre, lui pour sortir et elle pour fermer la porte?

Une histoire qu'elle avait entendu raconter dans son enfance pour illustrer une leçon sur la négligence, lui revint à la mémoire: Une ménagère, par inadvertance, avait laissé une porte ouverte. Il s'en suivit toutes sortes de catastrophes dont la plus terrible fut l'incendie – sauf que sa joue cherchait la fraîcheur de l'oreiller – la catastrophe se traduisait par ceci, en scrutant bien le fond de son coeur: de sa volonté d'épouser Jean-Pierre Lafont il ne restait plus que cendre et, pire que tout, elle découvrait qu'elle en aimait un autre dont la vie cache un mystère. Comment était-ce arrivé? Pourquoi?

Elle jugea inutile pour l'instant de pousser plus loin des investigations assez troublantes.

Le sommeil lui jetait son sable dans les yeux en fredonnant un air délicieusement berceur : "Bonne nuit, Niquette, bonne nuit... Je crois que vous m'aimez... Vous m'aimez..."

CHAPITRE XIII

Le velum avait été largué dès l'arrivée des touristes dans la salle à manger pour le petit déjeuner, et le ciel apparaissait, ce matin-là, d'un bleu lumineux dans toute sa splendeur printanière.

Madame Rivière avait déjà pris place à sa petite table. Monique, entrant à son tour, l'aperçut et se dirigea vers la sympathique vieille dame pour la saluer et lui demander:

–Avez-vous bien dormi, Madame Rivière?

–Ne m'en parlez pas, Mademoiselle, je n'ai presque pas fermé l'oeil de la nuit.

–Le lit?

–Pas du tout! J'ai un excellent lit... Je prends habituellement le sommeil très tard et cette nuit je venais à peine de m'endormir lorsque des éclats de voix m'ont réveillée en sursaut. Ils avaient choisi le devant de ma porte pour se rappeler leurs plaisirs de la soirée et sur le ton aigu. Comme cela se prolongeait un peu trop, j'ai pris le parti de me lever pour leur dire d'aller plus loin. J'ai entr'ouvert ma porte et, au bruit de la clé dans la serrure, ils se sont esquivés. C'était cette excentrique personne que nous avons cueillie à Aix, en compagnie d'un jeune homme...

–D'un jeune homme? questionna Monique angoissée. Quel jeune homme?

Madame Rivière buvait son café à petits coups, elle fit un signe de la tête en posant sa tasse.

–Un jeune homme barbu.

–M. Lafont?...

L'angoisse de la jeune fille était tombée comme par enchantement.

–Non, pas M. Lafont, mais quelqu'un de plus grand, avec un chapeau et qui lui ressemble étrangement, à cause de la barbe sans doute... Vous rappelez-vous que cette dame avait dit, hier, qu'elle allait rencontrer à Séville des amis voyageant avec une autre agence? C'était probablement un de ces amis-là. D'après ce que j'ai compris, ils revenaient de Triana et avaient été déçus par les danses folkloriques.

Monique laissa la vieille dame à ses tartines et à son café au lait pour aller s'asseoir, elle aussi, devant son petit déjeuner.

–Vous prenez du café maintenant? Je croyais vous avoir entendu dire que vous le détestiez.

C'était Jean-Pierre.

Elle repoussa la tasse qu'elle venait de porter à ses lèvres:

–Bonjour, dit-elle en lui tendant la main... Je le déteste quand il est détestable comme celui-ci. J'avais espéré qu'en Andalousie il aurait été meilleur, or il est aussi infect que dans le nord du pays.

Elle ouvrit son sac, posé à côté d'elle, sur la table, en tira un briquet, une cigarette. Elle l'alluma en regardant le jeune homme par-dessus la flamme du minuscule briquet.

–Quand je vous ai dit que je détestais le café, je vous ai menti. De même pour le champagne. Je les adore l'un et l'autre. Et je ne déteste pas fumer une cigarette lorsque j'ai de quoi me l'offrir.

Il ne comprenait pas.

Elle souffla la flamme, envoya une bouffée de fumée vers le plafond...

–Je voulais vous persuader que nous avions les mêmes goûts.

Il sourit:

à Suivre

DÉCÈS

ST-JEAN-BAPTISTE

MME AIMÉ BEAUDETTE

Le mercredi soir 13 janvier, Mme Aimé Beaudette (née Alice Vermette) rendait son âme à Dieu à l'hôpital St-Vital munie des sacrements de l'Eglise. Elle était âgée de 63 ans.

La défunte laisse dans le deuil sa mère, Mme Philippe Vermette, de Morris; six frères, André et Gérard, de Morris, Clovis, de St-Pierre, Lucien, de Carey, et Armand, de Kelona, C.-B.; cinq soeurs, les Rév. Soeurs Yvonne et Agnès, S.N.J.M., de Winnipeg, et Fernande, M.O., d'Atikokan, Ont., Mme Annette Marion, de St-Boniface, et Mme Irène Ritchot, d'Aubigny, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. et Mme Aimé Beaudette ont toujours demeuré à St-Jean-Baptiste où Mme Beaudette s'est dévouée pour toutes sortes de bonnes oeuvres. Elle fut pendant longtemps Dames de Ste-Anne pour faire ensuite partie de la Ligue des Femmes Catholiques.

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistèrent, soit aux prières le vendredi soir ou aux funérailles le samedi 16 janvier en l'église paroissiale.

La messe de Requiem fut concélébrée par l'abbé D. Roy, curé, avec le Père C. McGuire, S.J., et l'abbé R. Touchette. Mgr H. Lapointe, ancien curé, ainsi que l'abbé Morin assistaient au choeur. Le Frère Lionel Godard lut l'épître. Servaient la messe, Lionel Marion et Denis Marion. Mmes Arthur Touchette, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques et Mme Léonide Beaudette firent la quête. Le salon funéraire Wiebe de Morris était en charge des arrangements.

Les dames de la Ligue servirent un goûter après les funérailles.

Remerciements

Monsieur Aimé Beaudette et la famille Vermette désirent exprimer, par la voix du Journal, leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de Mme Beaudette. Un merci spécial aux dames de la Ligue, ainsi qu'au personnel des hôpitaux de Morris, St-Boniface et St-Vital.

VAL MARIE

M. VALÈRE DUMONCEAUX

Un citoyen connu et estimé de tous est décédé subitement à sa demeure le 7 janvier, à l'âge de 68 ans. Il naquit à Naôme, Province Namur, Belgique, et vint au Canada avec son père et ses frères et soeurs. Sa mère était décédée en Belgique.

La famille s'installa à Belgarde, Sask., où Valère fit ses études au Collège St-Maurice. Par la suite ils s'établirent à Gergovia.

En 1928, M. Valère Dumonceaux épousa Mlle Anna Croteau et en 1944 il vint demeurer au village de Val-Marie afin que ses enfants reçoivent une bonne éducation.

En plus de cultiver soigneusement sa ferme paternelle, M. Dumonceaux rendit de nombreux services comme mécanicien. Il fut pendant 16 ans à l'emploi du garage Carrier et pendant 10 ans au garage Jacob.

M. Valère Dumonceaux était un fidèle Chevalier de Colomb dont il fut le président et secrétaire pendant plusieurs années. Il fit partie du comité de direction de l'hôpital où il rendit de nombreux services. Il a souvent prêté main-forte à son curé et aux oeuvres paroissiales.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, sept enfants, Armand, Henri, et Mme Laurent Paradis (Thérèse), de Val-Maire, Mme Alphonse Cherpin (Jeanne), de Radville, Mme Hector Besette (Irène), de Weyburn, Mme Gail Christenson (Alice), de Winnipeg et René, de Calgary; un frère, Victor, de Mankota; deux soeurs, Mme Noël Dugragne, de Ponteix, et Mme Bédard, de St-André d'Argenteuil, Québec, ainsi que 25 petits-enfants.

Les arrangements funèbres avaient été confiés à la maison Lemieux de Ponteix. Les prières furent récitées en l'église de Val-Marie le dimanche soir 10 janvier et la messe de Requiem fut concélébrée le lendemain matin par M. l'abbé Lemay, curé, avec les abbés Laprise et Foley. Les servants étaient quatre petits-fils du défunt, MM. Gérald, Gilles, Laurent et Wilfrid Dumonceaux, et un neveu Claude Jeanson. Les porteurs étaient ses neveux Albert, Paul et Gilbert Dumonceaux, Armand Dudragne, Roger et Paul Jeanson.

Les Chevaliers de Colomb faisaient la garde d'honneur, suivis des porteurs honoraires. Sous l'habile direction de Soeur Alice, la chorale de Val-Marie fit les frais du chant.

Espérons que les petits-enfants du défunt marcheront sur les traces de leur grand-père et conserveront l'esprit de foi qui leur a légué.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

In Memoriam

Qui n'a connu au Manitoba, cette mère très chrétienne?

Mme Marie-Louise Bazin vient de mourir, tout paisiblement, avec le sourire sur les lèvres, en l'hôpital de Ste-Rose. Le personnel de l'hôpital et tous ceux venus pour la voir demeurent édifiés de ses derniers moments.

Mourir à 85 ans, à un âge aussi respectable, mérite tout de même de faire une revue rétrospective de la personne... On a transporté sa dépouille mortelle, de l'hôpital à l'église paroissiale d'Haywood, où un service bien simple lui fut donné, au milieu d'une nombreuse assistance. "Nous avons eu un beau rassemblement lors des funérailles de notre mère", écrivait l'un de ses enfants. "Aussi les nombreuses marques de sympathie nous ont fait beaucoup de bien. Mais tout de même, je souffre de ne plus la voir à mes côtés."

En effet, c'est un grand vide pour cet homme:... On aimait tellement cette mère. Pour lui, il percevait vraiment en elle la présence du Christ. De là, nous comprenons l'attrait profondément filial de ce fils envers sa mère, en plus du respect, de la soumission et de l'attention qui engagèra cet homme à soutenir sa mère jusqu'à la mort.

Voilà, à notre avis, ce qui faisait nourrir entre cette mère et ce fils et tous les autres enfants une piété très intense, un dévouement inlassable auprès d'un chacun, et bien particulièrement auprès des pauvres les plus délaissés dans quelques missions oblates les plus pénibles. Il est bien à propos, aujourd'hui, après la mort récente de cette femme très chrétienne, de nous rappeler ce qui chez Mme Marie-Louise Bazin nous a aidé, nous qui l'avons connu, à vivre plus chrétiennement.

M. Eugène Bazin et son épouse, Marie-Louise, née Gautron, tous deux d'origine française, faisaient partie de ces trois colonies françaises, Haywood, St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, où ont surgi les trois belles paroisses du même nom. Il faudrait questionner ces gens là, et lire aussi l'Alouette des Prairies du professeur GODIAS BRUNET,

Suite à la page 12

L'Obésité apparaît dès la plus tendre enfance

Si votre enfant souffre d'obésité n'attendez pas que la situation se règle d'elle-même. Selon le Conseil Kellogg de l'alimentation, les recherches indiquent que le problème disparaît rarement avec l'âge et qu'au contraire il a souvent tendance à s'aggraver.

D'éminents médecins mettent les parents en garde à ce sujet; on ne doit jamais gaver un enfant, mais s'appliquer plutôt à lui ménager un régime bien équilibré et à lui faire acquérir de bonnes habitudes alimentaires. Dans ce cas d'embonpoint excessif, l'enfant sera mis à la diète sous la surveillance d'un médecin.

Le docteur Jules Hirsch professeur à l'université Rockfeller, de New York souligne que la suralimentation dans le bas âge et dans les années qui précèdent l'adolescence a pour effet de multiplier les cellules de graisse qui forment le tissu adipeux. Ces cellules adipeuses s'installent à demeure dans l'organisme; rien ne pourra plus les faire disparaître. Les cellules de graisse peuvent cependant diminuer de volume, ce qui se traduira par une perte de poids. Une fringale subite peut alors être interprétée comme un signe que les cellules adipeuses ont besoin de "se recharger" – c'est ce qui expliquerait en partie pourquoi il est si difficile d'éviter la reprise de poids.

Le docteur Hirsch fait observer que l'obèse a jusqu'à trois fois plus de cellules de graisse que la personne maigre. Il y a environ 77 trillions de cellules adipeuses dans le corps d'un obèse, contre 27 trillions dans celui d'une personne maigre.

Il n'y a pas de raison pour que votre enfant soit obèse. Vous pouvez l'aider à combattre l'embonpoint en vous rappelant que la santé d'un enfant n'est pas fondée sur une abondance de nourriture, mais sur un apport adéquat des aliments dont il a besoin. Il est indispensable que l'enfant prenne au moins trois repas par jour, à heures fixes et à intervalles réguliers. Il importe également de lui faire commencer la journée avec une nourriture adéquate.

Voici un bon régime de déjeuner peu calorigène approuvé pour enfants et adultes par les diététiciens de la profession médicale. Il est composé d'une orange ou d'un pamplemousse ou du jus de ces fruits, puis d'une céréale prête-à-servir telle que les "Corns Flakes" arrosés de lait, de pain tartine et d'une boisson au choix (pour les enfants, ce sera du lait). Dans le cas d'obésité, on utilisera du lait écrémé sur les céréales, et comme boisson.



COUPS DE SOLEIL EN HIVER

Vous faites du ski? Avez-vous déjà songé aux coups de soleil? Eh oui, aux coups de soleil. Contrairement à ce que l'on croit généralement, on peut attraper un coup de soleil même l'hiver. Le coup de soleil est une brûlure causée par les rayons ultraviolets. Ces rayons peuvent facilement percer un nuage et se réfléchir sur la neige.

L'Association médicale américaine recommande d'acheter des crèmes qui filtrent ces rayons. Ces crèmes contiennent (retenez bien ces mots) des benzophénones et 15 p. 100 d'acide para-amino benzoique dans une base crémeuse. Elles contiennent aussi de l'oxyde de zinc et de l'anhydride de titane.

Si vous ne pouvez vous souvenir de ces formules chimiques, découpez le paragraphe et apportez-le avec vous à la pharmacie. Vérifiez l'empaquetage lorsque vous achèterez votre crème solaire. Il est bon d'appliquer fréquemment la crème car la transpiration, le frottement et les chutes l'enlèvent.

• • •

Les viandes et les légumes braisés auront un goût beaucoup plus fin si vous songez à ajouter deux morceaux de sucre à la préparation.

Bien des moyens ont été suggérés pour dompter la colère. L'un des plus sûrs consiste à faire une pause avant de dire la parole désobligeante. Le vieux stratagème proposé par certain fabliau qui consiste à remplir sa bouche d'eau et à compter jusqu'à sept avant de répondre, n'était pas si bête.



"Le Consommateur canadien" revue entièrement en français

Mme Jean M. Jones, présidente nationale de l'ACC, Association des consommateurs du Canada, a souligné que l'Association prévoyait l'extension de ses services aux régions francophones depuis fort longtemps. Les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ont, selon la présidente, renforcé la décision de l'Association de créer deux revues.

"Nous nous sommes rendus compte de la nécessité de publier une revue entièrement en français, spécialement quand l'Association québecoise a si nettement souligné les lacunes de l'information au consommateur de langue française", a ajouté Mme Jones.

• • •

Votre gruyère est complètement sec: enveloppez-le pendant quelques heures dans une serviette humectée de vin blanc. Il redeviendra délicieux.

La jeune fille qui apprit à faire ronronner sa voiture

Il y avait un jour une jeune fille du nom de Marthe, qui croyait savoir comment sa voiture devait réagir lorsqu'elle mettait le contact. Mais la jeune fille avait une mauvaise habitude. Elle croyait que sa vieille voiture pourrait démarrer plus facilement si elle appuyait plusieurs fois sur la pédale de l'accélérateur.

Cela lui rappelait l'orgue de la vieille église où elle jouait autrefois. Pour accélérer les événements, il n'y avait qu'à jouer plus rapidement. Si ça marchait avec le vieil orgue, ça devrait marcher avec ma vieille voiture, se disait la jeune fille.

Un beau jour, Martho devait aller présenter le récital le plus important de sa carrière. Le propriétaire d'un club de nuit dans la grande ville voisine devait y assister. "Il me remarquera sûrement si je joue bien", se disait Marthe.

Marthe se glissa donc derrière le volant de sa vieille voiture, en murmurant: "Je vais présenter un excellent numéro, je serai remarquée, et ensuite, à moi la gloire et la fortune!"

Il faisait très froid en ce soir de décembre, aussi Marthe appuya-t-elle plusieurs fois sur la pédale de l'accélérateur, pour s'assurer que sa vieille voiture démarrerait à coup sûr. Le moteur tourna lentement, une odeur d'essence se répandit dans l'air, puis plus rien. Le moteur refusa complètement de tourner.

Heureusement, le jeune mécanicien qui travaillait au village vint à passer. Il examina la vieille voiture, puis déclara:

"Cette fois, le moteur est noyé. Il faut vraiment que la batterie et le système d'allumage soient en excellent état pour que l'essence non mélangée que vous injectez dans le moteur puisse s'enflammer. Je crois que la pauvre voiture est un peu fatiguée. Elle aurait besoin de pointes neuves et d'un condensateur neuf. Peut-être aussi de nouvelles bougies."

Pas de chance, Marthe. Il fallait prendre soin de ta voiture auparavant. Maintenant adieu gloire et argent! Ta vieille voiture tenait ton sort entre tes mains, mais elle t'a dit: "Non".

Des jeunes personnes comme Marthe, il y en a sûrement beaucoup au Canada. Souvenez-vous, ami lecteur, que Marthe a raté sa chance parce qu'elle n'a pas pris soin de sa voiture.

Ne ratez pas la vôtre.

JODY CARR
Le Peuple, 15/10/70



Enveloppez-la dans de l'éponge



Un vêtement à succès pour toute femme, – qu'elle soit libérée ou encore enchaînée – c'est la robe d'intérieur.

Cette année, elle est enveloppée jusqu'aux chevilles dans une robe d'intérieur luxueuse en éponge de coton 100% qui est assez élégante pour lui servir de robe d'hôtesse.

Le peignoir d'éponge, qui n'allait jusqu'à maintenant qu'au bain ou à la plage, est entré dans la grande mode en jouant plusieurs rôles: robe d'hôtesse, robe d'intérieur, ou élégante tenue de patio.

D'après le Conseil canadien du Coton, le succès de l'éponge au royaume de la mode est dû au fait que de nouveaux procédés de teinture et d'impression ont été développés et que leur application s'adapte parfaitement à la texture bouclée du tissu.

Le résultat est que l'éponge existe maintenant dans des coloris très vifs et des impressions riches qui mettent ce tissu au diapason de son nouveau rôle dans le luxe.

Le tissu éponge peut aussi être "sculpté" en motifs jacquard, ou tricoté en velours pelucheux, ce qui le rend doux et agréable au toucher.

En dehors de sa nouvelle élégance et de son style couture, l'éponge est un tissu pratique. L'éponge est lavable, ne se repasse pas, et gagne, à l'usage, une nouvelle douceur et un nouveau confort.



D'un coin à l'autre...

DUNREA

Partie de cartes

La première soirée de cartes et de bingo de la saison ayant comme principales organisatrices Mmes Arthur et Paul Boulet et Alphée Labossière eut lieu le dernier dimanche de novembre. Les chanceux au whist furent Mmes Henri Côté et Ed. Beaupré; MM. Théo et Paul Boulet. Plusieurs eurent le plaisir de gagner au bingo qui suivit.

A la loterie, M. Basil Spurrill fut favorisé du sort en gagnant un couteau à dépecer électrique. MM. Théo Boulet et Alphée Labossière reçurent chacun une grosse bouteille d'eau de Cologne et Mme Arthur Boulet hérita d'une grosse boîte d'épiceries. Un réconfortant goûter termina la veillée.

Grand merci aux dévouées organisatrices ainsi qu'à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au succès de cette soirée.

Remerciements

Les jeunes de la C.Y.O., de cette localité méritent des remerciements pour l'offrande qu'ils ont faite de nouveaux bénitiers tant à l'église qu'à la sacristie. Merci aussi à M. Norbert Carney pour sa contribution de cadres ayant rapport aux photos des anciens curés exposés dans la salle paroissiale.

Nouveau syndic

M. Cyril Joye fut nommé récemment syndic, remplaçant M. Basil Spurrill sortant de charge.

STE-AMELIE

Malade

Prompt rétablissement à M. Raymond Verhaeghe qui a subi une opération à l'hôpital général de Winnipeg le mardi 11 janvier.

LORETTE

Carnaval annuel

Le Centre sportif de Lorette tiendra son carnaval annuel les 5, 6 et 7 mars. Les amateurs de motoneige doivent se souvenir que le Centre prépare, sur le terrain de l'aréna, une piste qui pourra être utilisée pour les exercices au lieu de les faire un peu partout.

Solidarité fraternelle

Les "Prairie Rose Gospel Singers" ont été invités à s'unir aux paroissiens de Lorette pour prier ensemble durant la semaine de l'Unité des Chrétiens du 17 au 24 janvier en signe de solidarité fraternelle.

CBWFT

'LE TEMPS S'OUVRE'

"Le Temps S'ouvre" – Dimanche prochain le 24 janvier à 4 h 30, CBWFT présentera la 3e émission du dossier sur le mariage. Thème: Le mariage canadien-français.

"Les amoureux sont seuls au monde" dit-on. Et cependant l'expérience nous apprend que l'amour vécu dans le mariage est influencé par le milieu, la culture environnante, la tradition d'un peuple. Qu'en est-il du mariage canadien-français? Au programme "Le Temps s'ouvre" cette semaine, le Père Julien Harvey en décrit les principaux traits à partir d'une enquête récente.

"5-D"

A l'antenne de CBWFT le dimanche 24 janvier à 5 h. Trois sujets à l'affiche: "La conférence du Conseil oecuménique des églises", à Addis-Ababa, en Ethiopie: Jean-Rock Roy; "Droguesecours", une interview du Père René Gagnon; "La Crèche de la révolution", à la paroisse Saint-Louis-de-France, et "La Semaine de l'unité des chrétiens".

Mariages

FERLAND

LEMAY-BEAUDOIN

Dernièrement avait lieu, en la paroisse St-Jean-Baptiste de Ferland, le mariage de Mlle Rita Beaudoin (guide), fille de M. et Mme Lucien Beaudoin, à M. Roger Lemay, fils de M. et Mme Albert Lemay, de Ponteix.

La mariée revêtait une longue robe de velours avec traîne. Son long voile était retenu par une couronne de dentelle.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Michelle Chabot, Alice Lemay et Bernadette Beaudoin, ainsi que la bouquetière, Lise Beaudoin, portaient de longues robes identiques en velours violet et des paniers remplis de violettes, de muguets et de verdure. Les garçons d'honneur étaient MM. Léo Gervais et Alfred Beaudoin. Paul-Emile Hamel agissait comme page. La messe nuptiale fut concélébrée par M. l'abbé Roger Ducharme, curé, et les abbés Lucien Poulet et Adrien Chabot.

Les guides chantèrent la promesse guide pendant la communion et firent la garde d'honneur au cours de la messe.

Une réception à la salle des Chevaliers de Colomb réunissait 170 invités. La journée se termina par une soirée dansante.

Pour le voyage de noces à Banff, Edmonton et Calgary, la mariée portait un quatre pièces rose foncé avec chapeau de velours et accessoires de même nuance. Les nouveaux époux résident à Saskatoon, Sask.

ST-VICTOR

PATRY-DUCHARME

Le samedi 21 novembre 1970, Mlle Suzanne Ducharme, fille de M. et Mme Roland Ducharme, unissait sa destinée à celle de M. Edward Patry, fils de M. et Mme Charles Patry, d'Athabasca, Alta. La messe nuptiale fut concélébrée par le Père Joseph Strobhysher et les abbés Roger et Fernand Ducharme.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en poult-de-soie, garnie de dentelle de soie. Son voile court était retenu par un diadème de perles. Elle portait une croix retenue par une chaînette, ainsi qu'un bouquet de roses rouges et un livre de prières, cadeau du marié.

Les dame et demoiselles d'honneur, Mme Noëlla Legault, Mlles Jeannette Patry, et Lise Granger, ainsi que la bouquetière, Jacqueline Legault, portaient de longues robes en velours bleu saphir garnies de dentelle couleur d'or. Les garçons d'honneur étaient MM. Denis Ducharme et Bernard Patry. MM. Claude Ducharme et Albert Patry agissaient comme huissiers. L'"Ave Maria" et "Walk hand in hands" furent chantés par Mlle Marylu Ducharme, accompagnée à l'orgue par Mlle Yvette Boutin.

Un souper fut servi par un groupe de dames de la paroisse, à la salle Familiale de St-Victor, à 55 invités. M. Roger Legault était maître de cérémonies. Le toast à la mariée fut porté par M. Victor Ducharme, et aux filles d'honneur par M. Denis Ducharme.

Pour le voyage de noces la mariée portait une robe de lainage beige et brun et des accessoires noirs.

M. et Mme Edward Patry résident à Athabasca, Alta.

LORETTE

HAMEL-GOBEIL

Le 19 décembre 1970, en l'église paroissiale, Mlle Lynne-Claire Gobeil, fille de M. et Mme Eugène Gobeil, unissait sa destinée à celle de M. Raymond Hamel, fils de M. et Mme Philibert Hamel, de Lorette. M. l'abbé Charles Vachon, oncle du marié, célébra la messe nuptiale.

La mariée, au bras de son père, revêtait une longue robe blanche en poult-de-soie garnie de dentelle. Une longue traîne partait de la taille. Son bouquet se composait de poinsetties et de muguets.

La dame et les demoiselles d'honneur, Mme Mariette Hanson, Mme Ghislaine Lavergne et Mlle Gail McLennan portaient de longues robes de velours violet avec garnitures et accessoires de couleur argent. Elles étaient accompagnées par MM. Gérard Hamel, Bruce Rand et Marcel Gobeil. MM. André et Denis Hamel agissaient comme huissiers. M. Maurice Lafrenière accompagné à l'orgue par Mme Marie Fournier chanta des cantiques appropriés à la circonstance.

Un banquet servi au Niakwa Motor Hotel fut suivi d'une soirée dansante à la salle paroissiale où se réunissaient environ 300 invités.

Au retour de leur voyage de noces dans la Jamaïque, les nouveaux époux s'installèrent au Parc Windsor.

ROSETOWN

WAREHAM-BOUCLIN

Le lundi 28 décembre 1970, Mlle Simone Jeannette Bouclin, fille de M. et Mme Edouard Bouclin, unissait sa destinée à celle de M. Richard Robert Wareham, fils de M. et Mme Leonard Wareham. M. l'abbé Blackburn célébra la messe nuptiale.

La mariée revêtait une robe de velours blanc de style empire avec encolure genre cathédrale et traîne garnie de dentelle. Son voile était retenu par un bandeau de velours blanc et elle portait un bouquet de roses.

Les dames et demoiselles d'honneur, Mlle Annette Heilman, Mme Marie Lavertu et Mlle Kathie Wareham étaient vêtues de robes de velours vert et avaient comme coiffure des bandeaux assortis aux robes. Elles portaient des manchons blancs garnis de roses rouges. Les bouquetières, Michelle Parent et Karen Zulynick portaient des robes courtes en velours vert et des accessoires assortis à ceux des demoiselles d'honneur. Les garçons d'honneur étaient MM. Gilbert LeClare, Marcel Lavertu et Roger Lavoie. MM. Wes Jamieson et Théo Bouclin agissaient comme huissiers.

A la suite de la cérémonie religieuse, un banquet et une soirée dansante eurent lieu à la salle Haward Kenny de Battleford.

Après un court voyage de noces à Vancouver et Victoria, les nouveaux époux établirent résidence à North Battleford.

GRAVELBOURG

ELIASSON-BOUVIER

Le samedi 19 décembre, en la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, M. l'abbé Carignan a béni le mariage de Mlle Edna Bouvier, fille de M. et Mme Gérard Bouvier, à M. Bartan Eliasson, fils de M. et Mme David Eliasson, de Punnichy, Sask.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe de velours avec traîne. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les dame et demoiselles d'honneur, Mlles Angèle Bouvier, Mary Lou Dawn et Claudette Bouvier portaient des robes en velours violet garnies de marabout blanc et argent. Les garçons d'honneur étaient MM. Ralph Del Miller et David Keating.

Une réception eut lieu en la salle de la Légion pour 80 invités. Une soirée dansante, avec l'orchestre Georges Blouin, termina la journée.

Pour le voyage de noces la mariée portait un ensemble vert pâle avec accessoires de couleur argent. Les nouveaux mariés demeurent à Calgary, Alberta.

Chronique de CBWFT

Smash



Smash

Ca s'appelle "Smash" et ça entrera sans doute à grand fracas dans vos foyers, par l'intermédiaire du petit écran, bien entendu, et grâce à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, par surcroît. Le début de ce "Smash"? Retenez bien cette date; le jeudi 4 février; et cette heure: 19 h 30.

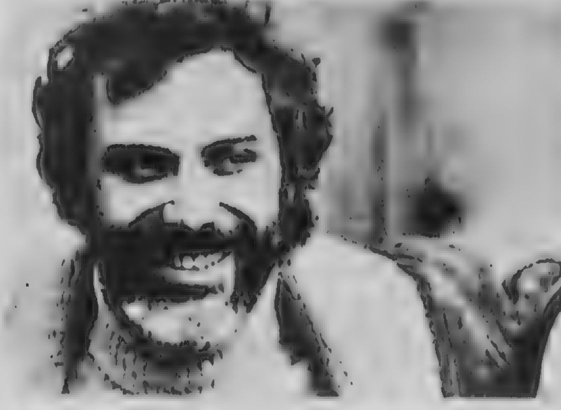
Qu'est-ce que c'est que "Smash? C'est la nouvelle série d'émissions qui mettra en vedette les deux inséparables de la comédie, Olivier Guimond et Denis Drouin. C'est une émission à laquelle participeront six Smashettes qui ont nom Patsy Gallant, France Castel, Christine Charbonneau, Diane Dufresne, Sharon Anderson et Edva Ney. C'est une demi-heure où fusera encore la musique d'Yvan Landry et de ses musiciens. C'est bien sûr, en couleur et c'est signé Carrier-Martin.

Pour réaliser ce "Smash" on a fait appel à la maison Noéma Inc. pour les textes et à une équipe de sept concepteurs: Olivier Guimond, Denis Drouin, Gilles Marien, Robert Singer, Gilles Elie, Marcel Lefebvre et Marie Perrault. On a également fait appel aux décorateurs Hugo Wuetrich et Léo Brisset et au créateur de costumes Yvon Duhaime.

Regardez bien, regardez le premier "Smash", le jeudi 4 février à 19 h 30.



Moustaki



Zoom

Parmi les émissions de variétés que Radio-Canada inscrit régulièrement à son horaire, "Zoom" est sans conteste l'une de celles qui obtient le plus la faveur des téléspectateurs.

Ainsi, le dimanche 31 janvier à 19 h 30, nous aurons la joie d'applaudir nul autre que le chanteur Georges Moustaki, dont la réputation n'est plus à faire.

On sait de Moustaki qu'il a écrit pour quelques-uns des plus grands interprètes de la chanson française. Mais ce que le public ignore sans doute, c'est que le pianiste québécois André Gagnon lui a déjà servi d'accompagnateur à Paris. Cela se passait en novembre 1961. André Gagnon arrivait à Paris, résolu à ne rien faire d'autre qu'étudier le piano sérieusement. Mais par un enchaînement de circonstances, il fut amené à rencontrer Georges Moustaki et il lui fut proposé de faire répéter et d'accompagner l'auteur du Métèque.

"A cette époque, raconte André Gagnon, Moustaki faisait peu de spectacles et il écrivait surtout pour les autres; d'ailleurs, il écrivait tellement de chansons qu'il en avait toujours une ou deux nouvelles à me faire entendre chaque semaine. Je me rappelle si bien chacune d'elles que j'ai peine à croire que dix ans ont passé depuis. Et même si mon rôle était secondaire, il m'a permis de vivre dans le sillage d'un des plus grands compositeurs de chansons."

Le répertoire d'une qualité exceptionnelle de Georges Moustaki est enveloppé et baigné d'une poésie entière. Ces chansons qui le décrivent, elles ont pour titres: "Gaspard", "le Métèque", "Ma solitude", "Votre fille a vingt ans", "Ma liberté", "Joseph, le Facteur", "Ma mère m'a donné", "Eden Blues", "Donne du rhum à ton homme et "Fleur de méninge".

Comme Brassens et comme Félix Leclerc, Moustaki est un authentique poète et comme eux, il est doué d'une sensibilité qui, seule nous fait voir les véritables artistes.

Cent mille chansons

Le mercredi 3 février à 22 h 30, "Cent mille chansons" inaugure sur deux plans. D'une part, l'émission se déroulera dans la petite salle du nouveau Grand Théâtre de Québec. D'autre part, ce sera la première fois que "Cent mille chansons" consacre sa demi-heure entière au jazz.

L'émission restera cependant attachée à la chanson, puisque quatre pièces au programme seront des développements et arrangements musicaux à partir de thèmes de chansonniers: "Qu'il est long le temps" (Lawrence Lepage), "le Temps perdu" (Gilles Vigneault), "Je reviens chez nous" (Jean-Pierre Ferland) et "le Chemin du retour" (Claude Léveillée).

SON ET LUMIÈRE

son et lumiere son et lumiere

LE CERCLE MOLIÈRE a dû retarder de trois semaines la représentation de "Montserrat" d'Emmanuel Roblès. Cette pièce sera présentée du 19 au 24 mars. Montserrat est un jeune officier espagnol qui doit choisir entre la vie de six personnes innocentes et l'espoir que représente Bolivar, le révolutionnaire, de libérer tout un peuple.

Le Cercle Molière prépare aussi une soirée de poésie canadienne avec les poètes Saint-Denis, Garneau et Emile Nelligan. Pour complimenter les poèmes il y aura chansons et musique. Ce récital sera présenté au Centre Culturel de St-Boniface, les 23, 24 et 25 février.

THÉÂTRE 100, une nouvelle troupe de théâtre présentera "Adam's Sons". La première de cette pièce écrite par deux canadiens aura lieu au Playhouse les 20 et 21 février. Cette pièce raconte l'histoire d'un immigrant ukrainien qui vint s'établir dans les prairies de l'Ouest juste avant la 1ère Grande Guerre. De valeur historique, cette pièce démontre la vie d'une famille paysanne qui, par la force des événements, vient ici chercher une existence meilleure. Carmelle LeGal, bien connue de tous, tiendra le principal rôle féminin, celui de Anna. Il y aura dances, chansons, et musique du folklore ukrainien. Les billets sont en vente chez "Eaton" et à la "Bay".

LE BALLET ROYAL DE WINNIPEG partait le 23 janvier pour une tournée de 2 mois aux Etats-Unis. La troupe visitera quarante villes américaines et se produira devant plus de 100,000 spectateurs. Parmi les ballets qui seront présentés, il y a "Variations on Strike up the Band" et "Fall River Legend". Le ballet de Winnipeg sera de retour pour son spectacle du 1er au 4 avril à la Salle du Centenaire.

o-o-o-o-o

Pourquoi avoir mis le film de dimanche dernier à minuit alors que "Cinéma" est toujours présenté à 23 h 30? Voulait-on décourager les gens de regarder un des meilleurs films du cinéma français? Quand les journaux disent 23 h 20 ou 23 h 30 pourquoi nous donner un film sur les "patates" qui à cette heure n'intéresse personne?

Les Beaux Dimanches



Guy PROVOST et Françoise FAUCHER



BREWSTER McCLOUD

Comédie fantaisiste réalisée par Robert Altman.

Fort du succès de M.A.S.H., Altman s'est embarqué dans une ambitieuse fantaisie aussi déconcertante que drôle.

L'intrigue, peuplée de personnages extravagants, progresse par à coup mais ne perd jamais sa capacité d'intérêt. La mise en scène s'avère fort alerte, notamment en certaines scènes de poursuite particulièrement réussies, et la conclusion apparaît comme un hommage à Fellini. Les interprètes manifestent du talent dans des drôles inhabituels.

Ce film fantaisiste réalisé avec un certain brio comporte des éléments de critique sociale dans un contexte peu vraisemblable. Des verdeurs de langage et des images suggestives se glissent dans l'ensemble.

LOVE STORY

Comédie dramatique réalisée par Arthur Hiller, d'après le roman d'Erich Segal.

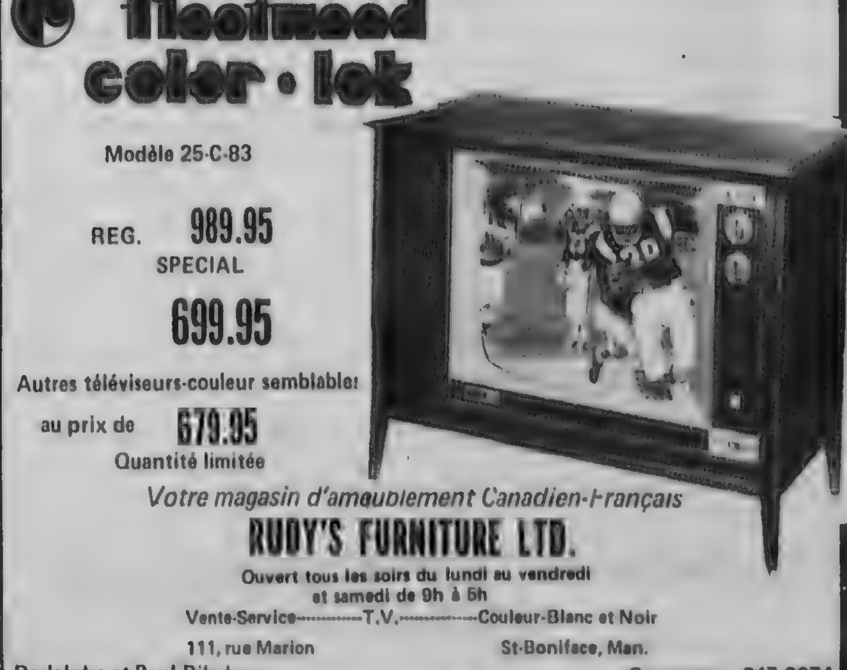
On sent nettement l'influence de Lelouch dans ce film promis à un beau succès commercial, d'autant plus que la trame musicale est de Francis Lai, collaborateur habituel du jeune réalisateur français. Le metteur en scène Arthur Hiller s'est employé à illustrer en images lumineuses et belles une histoire toute simple dont il fait ressortir dans un habile dosage les éléments d'humour et de sentimentalité. Les interprètes vivent leur personnage avec une grâce et un naturel touchants.

Ce film sentimental fait avec goût et habileté raconte l'histoire d'un amour sincère brisé par la mort. Les relations avant le mariage y sont considérées avec indulgence.

WUTHERING HEIGHTS

Première réalisation de William Wyler avec Laurence Olivier, 1938.

Dans son adaptation du célèbre roman, Wyler a soigné les détails d'atmosphère et les subtilités psychologiques. Il utilise la caméra comme un miroir qui capte les moindres nuances des états d'âmes des personnages. Les interprètes se coulent avec aisance dans le cadre romantique de l'ensemble. Le film date quelque peu mais reste intéressant et imprégné de lyrisme.



Nouvelles de France... Nouvelles de France... Nouvelles de France...

LE FIGARO 13 jan.

LE REMANIEMENT MINISTERIEL

Le chef du service de presse de l'Elysée, M. Denis Baudoin, a donné, le 7 janvier, lecture de la liste des membres du gouvernement Chaban-Delmas remanié. Le communiqué, fort succinct, qui annonçait ces nominations précisait qu'elles avaient été faites par le président de la République "sur proposition du Premier ministre". La nouvelle composition du gouvernement a été publiée au "Journal officiel" du lendemain. C'est donc avec trois jours d'avance sur l'horaire qu'avait annoncé M. Pompidou que ce remaniement a été mené à son terme.

Par rapport à l'équipe ministérielle en place depuis juillet 1969, on note la création de deux ministères "pleins": celui de l'Environnement, attribué à M. Robert Poujade, et celui des Réformes administratives, confié à M. Roger Frey. Quatre "nouveaux" font leur entrée: MM. Poujade, Cointat, Taittinger et Chamant qui, à dire vrai, n'est pas tout à fait un "nouveau", puisqu'il avait déjà occupé les fonctions de ministre des Transports, qu'il retrouve aujourd'hui, de 1967 à 1969.

LE VOYAGE DE M. POMPIDOU EN AFRIQUE

Le président de la République, accompagné de Mme Pompidou, se rendra en visite officielle en Afrique noire, du 3 au 13 février. Il sera reçu dans cinq capitales et parcourera quatorze milles kilomètres en avion.

LES POURPARLERS PÉTROLIERS AVEC L'ALGERIE

Du point de vue strictement pétrolier, la France a-t-elle intérêt à rester en Algérie en se résignant à des concessions multiples et coûteuses ou bien est-il de son avantage de les refuser au risque d'une expropriation directe?

C'est en ces termes que l'évolution des négociations franco-algériennes oblige de poser une question aussi fondamentale, aussi lourde de conséquences dans les domaines économique et politique... Le fond de la question c'est que le pétrole n'est qu'une des données des grands jeux franco-algériens mettant en cause toute la politique méditerranéenne de la France et ses rapports avec le tiers monde.

C'est dans ces conditions que Paris va devoir entreprendre un réexamen déchirant – quelles que soient ses conclusions – de ce dossier difficile et douloureux.

Alain VERNAY,
Le Figaro, 13-1-71.

LA TECHNIQUE FRANÇAISE VA ETRE ASSOCIEE A D'IMPORTANTES OPERATIONS DE PROSPECTION PETROLIERE EN ESPAGNE

L'ATTENTION des milieux pétroliers et économiques est actuellement focalisée sur les récentes découvertes d'hydrocarbures faites en mer dans l'embouchure de l'Ebre. Or c'est juste à ce moment-là que l'on parle d'un autre gisement espagnol qui donne de très intéressantes promesses plus au nord, dans la province de Gérone.

M. SCHUMANN N'IRA PAS A MADRID

Le voyage que M. Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères, devait effectuer en Espagne dans le courant de ce mois, a été ajourné "sine die" à la demande du gouvernement espagnol. Reçu à l'Elysée, M. Pedro Cortina y Mauri aurait de nouveau fait part à M. Georges Pompidou du mécontentement des autorités de Madrid devant l'attitude de la télévision et de la presse françaises durant le procès de Burgos. On sait que "le manque de collaboration" dont aurait fait preuve la police française pendant la séquestration de M. Beihl, consul d'Allemagne fédérale à Saint-Sébastien, avait été d'autre part critiqué de façon acerbe par divers journaux d'outre-Pyrénées.

PRESIDENCE FRANCAISE

M. MARC BOEGNER, représentant permanent auprès des communautés européennes, a inauguré, début janvier, la présidence française du Conseil de la Communauté européenne. Elle durera jusqu'à la fin juin.

"La Présidence" est une institution qui a pris beaucoup d'importance au fil des ans. Proposant l'ordre du jour, le rythme des travaux et, fort souvent, les compromis qui permettent d'aboutir, elle tient un rôle essentiel.

Le traité de Rome avait simplement prévu que les séances du Conseil seraient présidées pendant six mois par chaque membre selon l'ordre alphabétique des pays. L'an dernier, ce furent les Belges et les Allemands. Après la France viendront les Italiens.

Le pays qui préside, sans cesser de faire valoir ses propres points de vue, accepte de mettre l'accent sur l'intérêt commun, au-dessus de la mêlée.

CFRG – GRAVELBOURG

UN AUTRE CONCOURS EN PERSPECTIVE!

Cette fois il ne s'agira plus de désigner qui est le plus bel homme de la Saskatchewan, mais de participer au Grand Concours "ECOUTE"...

Ce Grand Concours très simple ne comporte pas de "questions pièges"! Il suffira aux participants de donner les titres de deux émissions diffusées le matin, et de deux émissions diffusées l'après-midi. ATTENTION: Les émissions de Radio-Canada sont exclues ainsi que La Prière du matin et le Chapelet en Famille. Donc, donnez les titres d'émissions réalisées à CFRG "seulement", c'est-à-dire, les émissions "LOCALES".

Ce Concours sera lancé le 1er février et comportera trois modes de tirages et de nombreux prix:

du 16 février au 18 mars, quatre tirages par jour de coffrets de produits de beauté "Yardley" d'une valeur de $5 à $6.

du 19 mars au 7 avril, un tirage par jour d'un transistor d'une valeur de $20.

le 8 avril (Jeudi-Saint): tirage des gros lots: Une machine à coudre "Brother" d'une valeur de $200 et une tondeuse à gazon "Lawnboy" d'une valeur de $125.

Préparez-vous à envoyer vos lettres dès le 1er février pour le début du Concours. Une lettre par auditeur seulement et donnez-nous les titres de quatre émissions réalisées et naturellement, diffusées par CFRG: deux le matin, deux l'après-midi.

Le Concours "Le plus Bel homme de la Saskatchewan" se terminera le 14 février.

D'après le nombre de lettres reçues jusqu'au 21 janvier, il semblerait qu'il y ait beaucoup de beaux hommes ou d'hommes beaux en Saskatchewan. Celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix sera évidemment élu le "Plus Bel Homme de la Saskatchewan". Ce sera pour certains, une révélation, pour d'autres, une surprise. Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus; un seul! Mais plus on est de fous, plus on s'amuse! Et c'est devenu un art de s'amuser de nos jours, tout comme l'art de vivre et de mourir en beauté!

M.M.

In Mèmoriam

suite de la page 8

pour connaître un peu l'initiative et la hardiesse de ces braves colons à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. Qu'il nous suffise de dire ici que la Foi de ces premiers colons fut l'attrait principal de leur réussite; à Haywood il fallait défricher et les Bazin eurent le courage de s'établir à environ 10 milles de l'église pour y gagner leur vie et élever une famille de cinq fils et une fille... sans pour autant négliger la messe du dimanche. Et pour se faire il fallait partir de la maison le dimanche matin avant le lever même du soleil pour entreprendre une route difficile dans les bois et marécages avec une voiture attelée de deux chevaux, mais ils étaient toujours les premiers arrivés à l'église, et assis au tout premier banc pour méditer et se préparer à la sainte messe. Quand on est jeune, on ne peut oublier ces faits là.

Marie-Louise, en été, ornait toujours l'autel avec de beaux bouquets de fleurs... au service de l'Eglise, elle y était toujours. Pas étonnant qu'après la mort de son mari et du départ de ses enfants, elle s'attacha à l'oeuvre des misions dans l'Eglise en circulant avec son dévoué Lucien dans toutes nos missions oblates du Manitoba pour venir en aide aux pauvres en leur distribuant du linge usagé (travail essoufflant et ingrat bien souvent) ce qui leur donnait un "MODUS VIVENDI", mais avant tout, ils faisaient cela pour gagner les âmes à Dieu par leur dévouement inlassable envers chacun, et cela sans jamais cesser de prier à la messe tous les dimanches.

Heureux ces dévoués et fidèles serviteurs. Que l'âme de Marie-Louise Bazin repose en paix.

J. de Rocquigny, O.M.I.
St-Ambroise, Manitoba



no.: 21

P		C		S		E	●	F	●	●	●	N	●	B
●	●		●	●	●	●	●	R		P				E
P			I		L	E	●		●	●	●		●	
●	●		●	●		●	●		●	R	●	H		E
C			E	●	M			G				E	●	●
●	●	T	●	●		●	●		●		●	●	●	B
●	●	●	●	●		●	●		●	H		R		E
G		A			T	●	●	E	●	E	●		●	
●	●		●	●	E	●	●	●	●	●	●	M	●	
R	O	R	O	●	●	F	●	●	C	A				E
	●	E	●	●	R	O	R	O	●		●		●	
	●	●	●	T	●		●	●	●	O	●	E	●	E
Q			R			T		E	●		●	●	●	●
	●	●	●		●	●	●	●	B	E		G		E
E	●	C		U				E	●	●	●	●	●	●

points: S-1

❶														
❷														

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, Joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

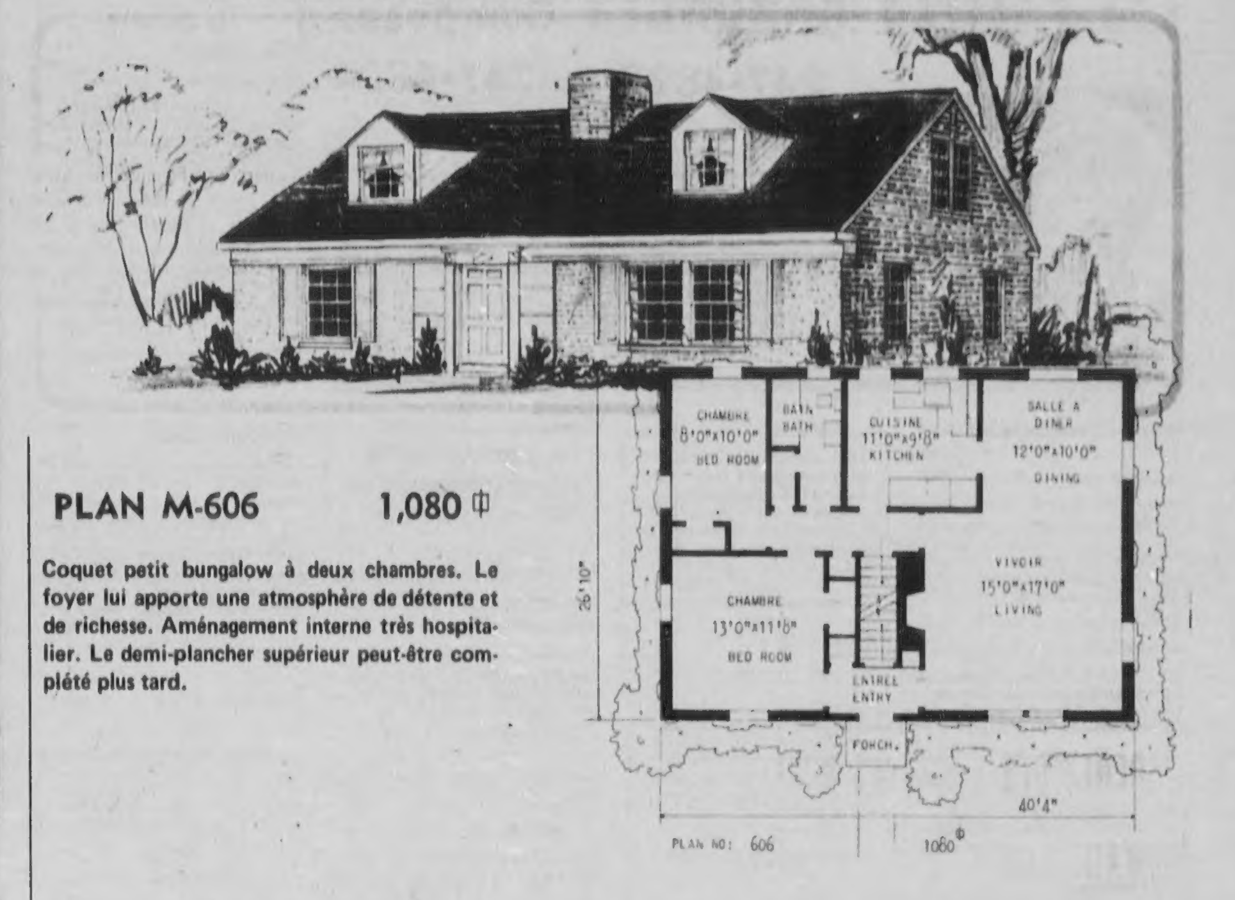
Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

"L'habitation de la semaine"



PLAN M-606 1,080 ⊕

Coquet petit bungalow à deux chambres. Le foyer lui apporte une atmosphère de détente et de richesse. Aménagement interne très hospitalier. Le demi-plancher supérieur peut-être complété plus tard.

Petites nouvelles agricoles

POTENTIEL ECONOMIQUE DU HARICOT

MORDEN — Les cultivateurs des Prairies qui cherchent une culture originale devraient peut-être s'intéresser aux haricots.

On cultive les haricots depuis longtemps dans d'autres régions du Canada, notamment le sud de l'Ontario, mais c'est une culture nouvelle dans les Prairies.

L'année dernière, des firmes privées ont ensemencé 2,000 acres à titre d'essai, et obtenu un rendement moyen de 700 livres à l'acre.

Les haricots se vendent à usage domestique dans les épiceries, et sous contrats passés avec les conserveries, pour la fabrication de soupe et de fèves au lard.

UNE MAUVAISE HERBE NOUVELLE

OTTAWA — On vient de repérer une mauvaise herbe nouvelle au Canada qui pourrait bien devenir une menace pour les cultures de blé d'automne et pour les exploitations laitières du sud de l'Ontario.

L'ail sauvage a été découvert au début de l'automne dernier dans une exploitation près de St. Catharines, en Ontario, explique M. G. A. Mulligan, de l'Institut de recherches sur les végétaux du Canada.

On a également trouvé de l'ail sauvage à 35 milles de là, à Fisherville. Le troupeau laitier ayant consommé du foin contaminé par cette mauvaise herbe, a produit du lait qui avait le goût d'ail, ce qui l'a fait rejeter par une laiterie locale.

CULTURE DES LENTILLES

OTTAWA — Un certain nombre d'agriculteurs des Prairies ont voulu essayer des cultures absolument nouvelles lors des semailles du printemps dernier, et cela probablement à cause des sombres perspectives de vente des grains qu'ils cultivent habituellement.

Parmi ces nouvelles cultures, on remarque celle des lentilles.

Plusieurs champs ont été ensemencés de cette légumineuse dans l'ouest de la Saskatchewan cette année, y compris environ 1,500 acres qui ont été cultivées sous contrat avec une graineterie.

La lentille est une plante ressemblant au pois, à haute teneur en protéines, et utilisée principalement dans la préparation des soupes et des potages.

La Direction de la recherche du ministère de l'Agriculture du Canada a fait des essais sur des parcelles de lentilles, cette année, à Morden (Manitoba) et à Melfort (Saskatchewan).

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Ulysse Desrochers, boul. Lomond, du 28 janvier.

Mlle Flora Gareau, avenue Pacific, Wpg, du 28 janvier.

Mlle Loraine St-Hilaire, 456, rue Aulneau, St-Boniface, du 28 janvier.

Abbé Albert Fréchette, Cottonwood & Drake, Saint-Boniface, du 29 janvier.

M. David Boiteau, 546, rue Langevin, St-Boniface, du 31 janvier.

M. Léon Desmarais, Lorette, du 31 janvier.

Mlle Annette Bohn, 261, rue Berry, St-Boniface, du 1er février.

M. Joseph Chabalier, Valleyfield, Qué., du 1er février.

Mlle Elise Chartier, 440, rue Ritchot, St-Boniface, du 3 février.

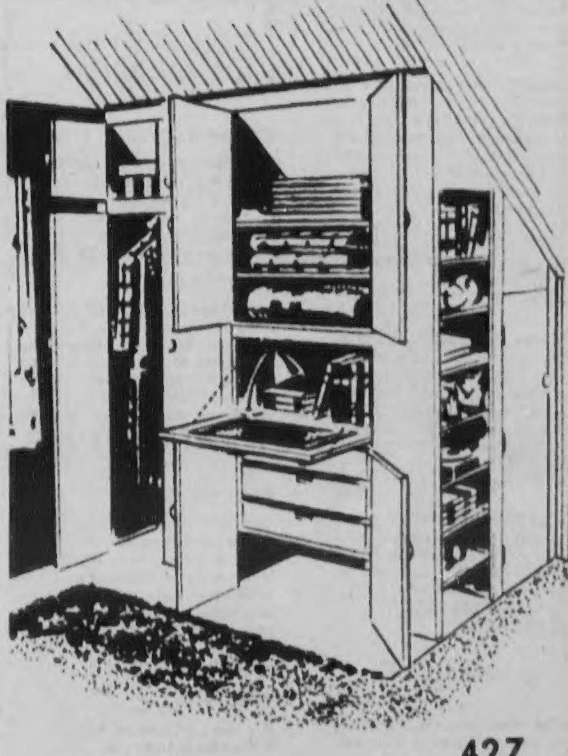
"Le Coin du Bricoleur"

ARMOIRE SOUS LES COMBLES

Plan No 427 Prix $1.00.

Cette armoire pratique en contreplaqué de sapin transforme l'espace inutilisé sous les toits en pente dans un des coins les plus utiles de votre maison. Ce meuble est tout spécialement conçu pour les greniers transformables. En coupant ses côtés à l'angle voulu on peut adapter cette armoire à n'importe quel versant. Le plan prévoit une penderie contenant au moins 12 cintres. Le pupitre peut servir aux enfants comme aux adultes.

Casiers et tiroirs spacieux logeront à l'aise vêtements et autres. L'arrière permet de loger toutes sortes d'objets.



427

LES PETITES ANNONCES Composez

247-4823 ou 247-4824

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE OU A LOUER

St-Pierre rue Jolys Est. Maison 7 pièces nouvellement décorée. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, une chambre finie au sous-sol. Chauffage gaz. Lot: 65' x 132' avec garage. Puits artésien. Libre: 15 janvier.

A VENDRE

ST-PIERRE, rue Gagné. Maison 3 chambres à coucher, salle de bains. Chauffage gaz. Lot : 58' x 162'.

ST-PIERRE

sur route 59, au centre du village. Entreprise commerciale (concessionnaire de la régie des alcools). Louée actuellement. Pour plus de renseignements, s'adresser à : Albert Turenne, St-Pierre, Téléphone: 433-7419. 38-500 JNO.

A VENDRE

Centre du village Notre-Dame-de-Lourdes. Bonne grande maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher, salle de bains. Garage. Grand lot. S'adresser à : Alban Préget, 389, St-Jean-Baptiste, St-Boniface, ou composer: 247-8418. 41-520-42C.

St-Norbert. Bungalow. 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L avec tapis mur à mur. Salle de bain et boudoir. Cuisine avec armoire en acajou. Prix: $22,500. Hypothèque de $18,000. Libre. Composer le jour: 269-3558 ou, en tout temps: 269-1807. 39-504-50AC.

Ferme avec équipement complet. 300 acres tout en culture. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Bonne étable, nettoyeur, réservoir à lait, contrat de lait à fromage, et vaches. Préférerais vendre le tout ensemble. 20 milles à l'est de St-Boniface, sur chemin Dawson. Composer: 878-3398 Lorette. 41-518-42C.

Magasin général, sud-central du Manitoba. Bon district agricole. Paroisse catholique. Bonne école avec soeurs enseignantes. Pas d'opposition. Maison moderne (6 pièces) attenant au magasin. Le tout sur même étage. Eau courante. Chauffage: huile. Bon chiffre d'affaires. Etabli depuis 60 ans. S'adresser à :C.P. 96 La Liberté et le Patriote (Boîte 521), St-Boniface. 41-521-44C.

Centre du village Notre-Dame-de-Lourdes. Bonne grande maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher, salle de bains. Garage. Grand lot. S'adresser à: Alban Préjet, 389, St-Jean-Baptiste. St-Boniface, ou composer: 247-8418. 41-520-42C.

Trois milles au sud d'Otterburne. 240 acres de terrain cultivé. Pour régler succession de feu Gérard Gobeil. S'adresser à : Mme Ernestine Gobeil, C.P. 43, Man. Tél: 433-7435. 42-527-43P.

A LOUER

Chambre meublée. Pour personne qui travaille. Près service d'autobus. Composer: 233-5268. 40-513-42C.

273 rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Composer: 247-7400. 42-529-42C.

159, rue Berry, près hôpital St-Boniface. Maison: 3 chambres à coucher. Loyer $110 par mois. Composer: 942-0038 et demander C. Turenne. 41-523-JNO.

Chambre pour homme. Facilités de cuisine et stationnement. Composer: 233-1311 après 4 h. 42-531-43C.

Rue Kitson. Logis: 4 pièces, salle de bains privée. Composer: 247-4158 ou 247-3752. 41-525-JNO.

Appartements ultra modernes. 1 et 2 chambres à coucher. $140 - $155. Comprenant: tapis mur à mur - rideaux - air climatisé - cuisinière et réfrigérateur de couleur - chauffage électrique - eau et électricité. 484 Langevin. Composer : 233-1868 après 4 h 30. 37-495-45C.

A SOUS-LOUER

Grand logis: 2 chambres à coucher. Sur chemin Ste-Marie. Près de toutes commodités. Libre: 1er mars. Composer: 452-9839. 41-522-JNO.

DIVERS

TEXAS OIL COMPANY
demande homme âgé de plus de 40 ans pour courtes randonnées aux alentours de ST-BONIFACE Contacter clients. Nous donnons l'entraînement. Ecrire à: S.U. Dickerson, prés., Southwestern Petroleum Corp., Ft. Worth Texas. 42-530-42C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

SI VOUS DESIREZ
la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc... Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
37-493-JNO.

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-BONIFACE.

Rue Traverse. Maison de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet. Le tout nouvellement décoré. Garage. Près de toutes commodités. Pour visiter, s.v.p. appeler Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE.

Boulevard Dollard. Joli duplex avec sous-sol complet. Revenu mensuel: $245.00. 2 chambres à coucher au 1er étage; une au 2e. Deux nouveaux réfrigérateurs et poêles inclus. Sur rue très tranquille. Garage: 20'x24'. Pour plus d'information, s.v.p. appeler Louis Combot: 247-5918

PARC WINDSOR.

Paiement initial: $6,500. Bungalow: 4 chambres à coucher. Salle de bain et salle de toilette. Salle de récréation. Chambre à coucher ou boudoir supplémentaire. Près école Lacerte. Appeler : Gérard Pelletier - le soir : 334-0112 - le jour: 462-7417.

ST-BONIFACE.

Rue de La Morénie. Maison : 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage double. En très bon état. Près écoles et centre commercial. Pour plus d'information appeler Louis Combot : 247-5918.

SI VOUS AVEZ UNE MAISON A VENDRE N'HESITEZ PAS, APPELEZ LOUIS COMBOT: 247-5918. NOUS AVONS DES CLIENTS AVEC ARGENT COMPTANT.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-42C.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A LOUER

Lot: 100'x480' pour entrepôt.

A VENDRE
RUE TACHE

Duplex en stuc, complètement rénové. Garage. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

RUE RITCHOT.

DUPLEX. Tapis mur à mur. Garage. Comptant requis: $5,000.

ST-BONIFACE.

Immeuble appartements. 14 logis avec 11 places de stationnement. Construction: brique. Revenu annuel: $19,176. Comptant requis: $30,000. Hypothèque à 8 p.c. Pour plus d'information, composer: bureau, 233-1773; le soir 233-5874. 36-483-JNO.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.

Service prompt.
Appeler :
PIERRE PINEAU
269-1591 ou
ALEXANDER AGENCIES
284-5390.
26-377-JNO.

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie
Tél: 233-4660
Rés: 233-3888

PARC WINDSOR

Maison: 2 chambres à coucher. Située sur lot de 50'. Fenêtres toutes saisons. Grande cuisine. Seulement $800 comptant.

ST-VITAL RD.

Possession immédiate. Jolie maison: 2 chambres à coucher. Cour clôturée à l'arrière. Allée de côté. $1,000 comptant requis. Balance à termes.

RUE EUGENIE

Maison de 5 chambres à coucher avec 3 salles de bains et 2 cuisines. $1,000 comptant et $150 par mois y compris taxes.

ON DEMANDE

1 maison: 3 chambres à coucher près hôpital St-Boniface. Client avec argent comptant.

ON DEMANDE

1 maison dans les alentours de la rue Coté.

ON DEMANDE

Immeuble appartements de 6 à 8 logis, à St-Boniface. 42-532-42C.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH PREJET de la ville de St-Boniface, au Manitoba, marchand retiré.

TOUTES RECLAMATIONS contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1 - 147 avenue Provencher, St-Boniface 6, Manitoba, le ou avant le 3e jour de mars 1971.

FAIT à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 20e jour de janvier, A.D. 1971.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

BEL-AIR REALTY
2-288, rue Marion
Tél: 247-3790

RUE DENISET

Prix: $13,900.

Duplex. Revenu $2,500 par année. Fini en stuc. En parfaite condition. $3000 comptant. Contacter Maurice Ayotte : 253-9641.

ST-BONIFACE

Prix: $10,900.

Rue Notre-Dame. Un joli bungalow de deux chambres. Très bien fini et propre. Garage. Bon terrain. En parfaite condition. $900.00 comptant. $112.00 PIT. Avec $3,200 hypothèque à 8 p.c.

IMMEUBLE.

Comptant $25,000.

Immeuble de 30 suites. 4 appartements. 2 chambres à coucher dans chaque suite, plus salles de bains. Revenu $32,840. Hypothèque à 9 p.c. Ceci est une aubaine fantastique. Plus de 20 p.c. de retour sur votre argent. Echange ou dépot d'une maison peut-être considéré. Toute offre va être étudiée. Faites votre prix. Contacter Maurice Ayotte 253-9641.

RUE AULNEAU

Prix: $52,000.

Immeuble 10 suites. Revenu annuel plus de $8,000. Comptant requis $17,500. Hypothèque 9 p.c. Fini en stuc. Stationnement. Contacter Maurice Ayotte 253-9641.

RUE BERTRAND

Prix: $28,500

Immeuble. 5 suites. Hypothèque à 8 p.c.. Minimum $6,000 comptant. Très bon revenu. Près de l'hôpital et autobus. Contacter Maurice Ayotte 253-9641.

ST-VITAL.

$4,400.

Lot de 100 x 100. Près de Ste-Marie. Aubaine idéale. $1,000 comptant. Propriétaire peut prendre l'hypothèque. Contacter A. Durand 247-2189.

ST-VITAL

Prix: $5,900

Bungalow de deux chambres à coucher. Très grande cuisine et salon. Garage. Lot 50x120. Termes. $900 comptant, 62 PIT Contacter M. Meneer 256-3046.

ST-NORBERT

Prix: $21,900.

Bungalow 6 ans. 6 pièces. 3 chambres à coucher, salle à dîner. Salle de récréation. Hypothèque 6 1/4 p.c. PIT $119. Termes faciles. En plus, tapis mur à mur. Une vraie beauté. Contacter M. Armand Durand 247-2189.

ST-VITAL

Prix: $13,500.

Joli bungalow en stuc. 2 chambres. Grand soubassement et garage. Tapis mur à mur neuf. Cuisine toute rénovée. Lot 50x 100. Hypothèque 8 3/4 p.c. Comptant requis $2,000 minimum. Contacter M. A. Durand 247-2189.

RUE KENT

Prix: $14,900.

Bungalow en stuc, 15 ans. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Doit être vendue. $1490 comptant. Contacter M. Meneer 256-3046.

RUE KENT

Prix: $15,900

Bungalow 15 ans. Terrain 50x 150. Garage estimé à $2,000. 700 pieds carrés de tapismur à mur. 2 chambres à coucher, cuisine, salle à dîner. Inclus dans le prix: draperies, chandelier, poêle, frigo, machine à laver neuve, congélateur. Une des plus belles maison que nous avons. Propriétaire déménage en Hollande. $1,500 comptant. Contacter Maurice Ayotte 253-9641.

INVESTISSEMENT.

Très joli bungalow au Fort Garry. 4 pièces, 2 chambres. Grand soubassement. Tapis mur à mur. Garage. Lot 60x117. $900 comptant. Doit être vendue cette semaine pour cause sérieuse. Contacter Maurice Ayotte 253-9641.

TRANSCONA

Duplex. 2 suites côte à côte. 9 ans. En parfaite condition. Prix: $24,900. Propriété doit être vendue. Appeler Armand Durand 247-2189.

PARC WINDSOR.

Prix: $20,900.

Bungalow de 4 chambres à coucher sur même étage. Grande cuisine de 13x12. Tapis mur à mur. Hypothèque 5 1/2 p.c. 103 PIT. Possession immédiate. Appeler M. Armand Durand 247-2189. 42-528-42C.

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

ST-NORBERT. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Belle salle de récréation et chambre supplémentaire. 2 salles de bains. Garage, patio. Toutes les draperies incluses. Situé près école. Comptant requis: $3,500.

St-Vital. PRES EGLISE STE-MARIE. Maison très chic: 1 1/2 étage, 7 pièces, 5 chambres à coucher. Salle de bains (4 pièces) fini en céramique. Garage. Plein prix: une aubaine à $17,900.

ST-BONIFACE. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Tout près hôpital. Hypothèque très avantageuse à 7 1/4 p.c. Plein prix: seulement: $10,900.

DE LA MORENIE. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Revêtement à clin en aluminium ainsi que toutes les fenêtres. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. Un vrai bon achat à $14,500.

ST-BONIFACE. IMMEUBLE APPARTEMENTS. 11 logis. Environ 5 ans. Localité excellente. Intérêt sur 1ère hypothèque à 6 3/4 p.c. Climatiseur, réfrigérateurs, poêles, sécheuse, etc. Tout y est compris. Echange serait considéré.

AVONS ARGENT POUR 1er ET 2e "MORTGAGES" DISPONIBLE.

AVONS UN BESOIN URGENT DE MAISONS, BUNGALOWS SURTOUT DANS DISTRICTS DE ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, et PARC WINDSOR.

Paul GAGNON — 32-433-6M. — Nap. GAGNON





PAUL'S REALTY



247-9267 Res: 256-6538 — 247-9267 Res: 233-3510

Nouvelle substance qui rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales: dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Lorette

Bienvenue

Bienvenue à M. Ed. Viziniak, nouveau professeur de physique remplaçant M. Mitchell.

Capitaine du hockey

M. Jimmy McMurray, ancien capitaine de l'équipe Comet de Hockey a accepté de revenir à son poste. Espérons que les joueurs assisteront maintenant à toutes les exercices.

Le 100 Nons

Les membres du 100 NONS ont donné un concert à Lorette, le vendredi 15 janvier, devant une nombreuse assistance. Les participants étaient Jeannette Fillion, Michelle Freynet, Lise Fréchette, Roger Rey, Albert St-Mars et Louis Dubé. L'orchestre se composait de Claude Forest, Claude Gauthier, Roger Fontaine et Roger Fréchette.

D'autres jeunes de Lorette suivront peut-être les traces de Mona Gauthier et Albert St-Mars qui sont membres du 100 NONS.

MUSICANA
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél: 233-7222
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques français en magasin.

Mc KEAG HARRIS
Realty Co. Achetons - vendons ou nous vous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français:
Georges GUERTIN
Téléphone: 774-2505
le soir: 774-6461

Division Scolaire La Montagne No 28

DEMANDE UN SECRETAIRE-TRESORIER

Le candidat doit être bilingue. Salaire: $8,000 et plus selon qualifications et expérience. Poster lettre avant le 19 février à :
Bureau du secrétaire,
C.P. 160,
NOTRE-DAME-DE-LOURDES,
Manitoba,
ou Dr H. Delaquis,
Division Scolaire La Montagne,
ST-CLAUDE,
Manitoba.

Prince-Albert .

Soirée récréative

A la mi-décembre, tous les parents canadiens-français dont les enfants écrivent les examens de français de l'A.C.F.C. se rendaient à l'Académie de la Présentation pour une soirée très intéressante.

Il y eut d'abord discours par M. Denis Favreau, président de l'A.C.F.C., chants, récitations, morceaux de violon et de piano. Mlles Yvette Leblanc, Nicole Couture et Gisèle Lemire firent un résumé de leur voyage dans les provinces de l'Est.

Ce programme fut suivi de la distribution des prix de français. L'élève ayant obtenu la plus haute marque reçut un prix.

Toutes les personnes présentes se rendirent ensuite à la salle de jeux pour un goûter, et les enfants reçurent des friandises du Père Noël.

Ouverture officielle du C.A.L.

Le dimanche 10 janvier avait lieu l'ouverture du Centre d'Amitié et de Loisirs "CAL", qui, pendant longtemps fut le rêve de plusieurs personnes de Prince-Albert.

Tous les Canadiens français de Prince-Albert et des alentours sont invités à aller se divertir à leur Centre quand cela leur plaît. Les portes sont ouvertes toute la journée. Ils pourront prendre un café chaud, écouter de la musique et des chants français, rencontrer des amis, jouer aux cartes, aux échecs, aux dames et au ping-pong jusqu'à 10 h 30 du soir. Le Centre est situé au 328, 13e rue ouest.

ST- BONIFACE

Filles d'Isabelle

La prochaine réunion d'affaires des Filles d'Isabelle aura lieu le mercredi 3 février chez Mlle Collette Huot, au 425, rue Marion. On vous attend en grand nombre.

J. Carrière
Rédactrice

La joute des étoiles aura servi au moins à prouver la popularité de Gordie Howe !

par JACQUES LEMOINE

J'ai aimé la joute des Etoiles de la Ligue nationale de hockey. On a pu voir du beau jeu, dénué de rudesse et, si les joueurs avaient eu la chance de pratiquer ensemble pendant une semaine, j'ai l'impression qu'on aurait assisté à une exhibition extraordinaire. Les jeux de passe manquaient de cohésion mais on sentait qu'il aurait fallu bien peu de chose pour transformer la joute en spectacle de grande classe. Et, en voyant évoluer ces joueurs de talent, je reprenais espoir dans l'avenir du hockey au Canada. Avec des jeunes comme Gilbert Perrault et Dale Talon qui brillent déjà à leur première saison et qui brillent aux côtés de véritables vedettes on se met à se dire que le hockey va peut-être remonter la pente un de ces jours. Notons en passant que les amateurs de hockey de Boston n'ont pas aimé la rencontre, eux qui préfèrent le genre de "shinney" que les Bruins leur servent régulièrement. Le jeu rude est leur fort, autant du reste sur leur patinoire qu'à l'étranger, et c'était presque les insulter que de leur présenter une joute dénuée de rudesse.

Les à-côtés de la rencontre ont été bien intéressants. Prenons, par exemple, les ovations accordées à Bobby Hull, Harry Sinden et Gordie Howe. Dans le cas de Hull on ne s'étonne plus: il est un des meilleurs joueurs de la Ligue Nationale et probablement le plus spectaculaire avec Bobby Orr. Pour ce qui est de Sinden, le public de Boston lui manifestait ainsi sa sympathie et lui disait merci pour avoir conduit les Bruins au championnat. C'était aussi une manière de dire à la direction de l'équipe que sa façon d'agir avec Sinden ne rencontrait pas l'approbation générale. Il reste Gordie Howe, rendu au bout de sa carrière, qui avait même hésité à participer à la joute ne se jugeant pas capable physiquement de fournir un effort raisonnable. Il est heureux qu'il ait changé d'idée car il a pu se rendre compte, une fois de plus, que les amateurs de hockey les plus partisans savent reconnaître un grand joueur quand ils en voient un. Ce que les enthousiastes du hockey savent moins cependant c'est que Howe doit fournir un effort physique spécial chaque fois qu'il endosse son uniforme. C'est lui-même qui disait qu'après certaines joutes ses bras le font tellement souffrir qu'il peut à peine enlever son chandail. Mais fidèle à sa discipline personnelle il sautera sur la glace tant qu'il pensera pouvoir aider son club.

EXPANSION !

Le président Jake Gaudar, contrairement au président Campbell, n'aime pas beaucoup le mot expansion. Aussi se fait-il tirer l'oreille et se montre-t-il très hésitant avant d'accepter de nouvelles franchises dans la Ligue de football professionnelle du Canada ! Deux villes tentent présentement d'obtenir des franchises dans la Ligue canadienne: London, en Ontario, et Halifax, dans les Maritimes. La demande de London a été reçue froidement. Mais il n'y a rien de surprenant à cela. Qu'on se souvienne de tous les efforts tentés par Vancouver avant de pouvoir obtenir une franchise dans la section Ouest de la Ligue ! On ne le regrette pas aujourd'hui et on se demande pourquoi on le regretterait demain avec London et Halifax. Mais Gaudar pense en termes de dollars et de sous et il craint fort que les voyages qui, dit-on, forment la jeunesse, déforment le porte-monnaie de certaines équipes déjà fort mal en point. Il trouve qu'Halifax c'est loin et que le voyage sera dispendieux. Et il n'est pas assuré que l'équipe recevra l'appui nécessaire de la population de ce coin délaissé du pays. Pourtant, il y a plus de gens qui résident autour de Halifax qu'il y en a près de Regina, et ces gens aiment le sport. Je dirais même qu'il y a plus de sports dans ce coin-là du pays qu'en bien d'autres endroits.

Pour ce qui est de London je ne vois pas très bien ce qui empêche les magnats de la Ligue d'accorder une franchise à cette ville. Cela me paraît beaucoup plus plausible que de tentor d'intéresser une ville américaine à venir participer au jeu canadien. Je dois même dire que cette proposition saugrenue me paraît dénuée de tout sens ! London est une ville bien située, dans le sud de l'Ontario. La population y est dense et manque complètement de sport professionnel. On ne peut alléguer les dépenses de voyage, et l'addition de cette ville porterait à cinq le nombre des équipes dans l'Est, ce qui égaliserait la situation avec l'Ouest. Le football canadien n'est pas une entreprise payante, dit-on. C'est fort possible bien qu'aucun chiffre n'ait été avancé. Mais lorsqu'une équipe attire plus de 300,000 spectateurs qui payent en somme $4 pour assister à une joute et qu'on retire en plus des droits de télévision, on se demande vraiment si toutes ces rumeurs voulant que les propriétaires des équipes soient principalement des philantrophes sont bien fondées ! Quoi qu'il arrive, il est à souhaiter que M. Gaudar ait une bonne pensée pour les gens de Halifax et de London, et cela avant que ne débute la saison 1971. Il est déjà tard pour accepter une nouvelle équipe, mais assez tôt pour penser à 1972.

EXPOS ET WHIPS !

En dépit de tous leurs efforts, les dirigeants des Expos ne sont pas parvenus à faire inscrire les Whips dans l'Association américaine. De dire qu'ils en étaient fortement déçus est en deça de la bonne réponse à nos questions. Mais on peut dire aussi que les Expos ont l'intention de voir le baseball s'implanter solidement dans la région de Winnipeg, car alors qu'ils auraient pu transporter leur franchise à Québec ou à Trois-Rivières, dans des régions où le baseball professionnel est prospère et où reconnaissons-le, il est plus facile de se rendre sur la côte Atlantique des Etats-Unis, la direction a décidé que son premier club école serait celui de Winnipeg. Ce qui plus est, on a l'intention de doter cette équipe de bons jeunes joueurs et si quelques-uns des porte-couleurs de la saison dernière ne reviennent pas, ils seront remplacés par les meilleurs joueurs d'avenir de l'équipe. Il est même probable que le lanceur Balor Moore sera de nouveau au poste car les Expos ne veulent pas se presser dans son cas et ils aimeraient lui donner toutes les chances voulues de graduer dans les majeures quand il sera prêt à y rester.

Cette année le calendrier sera plus logique que l'an dernier alors que certaines joutes étaient disputées à Montréal. Une meilleure entente a été convenue entre les propriétaires du stade municipal et il y a même la possibilité que les Expos viennent disputer une joute à Winnipeg, bien que rien jusqu'ici n'ait été décidé en ce sens. Mais les Expos ont vraiment le sens de la publicité et ils savent très bien ce qu'il faut faire pour attirer les clients. A Montréal, cet été, on ne sera pas surpris de voir les foules augmenter encore pour les parties d'une équipe qui n'occupera certainement pas le dernier rang. Les lanceurs vont être meilleurs et, défensivement, le club n'aura plus de faiblesses. Si ses joueurs gardent de l'aplomb au marbre, il faudra une fois de plus compter sur les Expos pour rendre la lutte intéressante dans leur section de la Nationale. Soit dit en passant, et pour ceux que cela pourrait intéresser, la direction de l'équipe ne songe pas à quitter le parc Jarry. Au contraire on semble bien satisfait de ce stadium et on ne pense plus pour l'instant au dôme couvert dont on avait rêvé. "Nous aimerions avoir des estrades couvertes entièrement pour nos partisans, mais nous ne tenons pas au dôme plus que cela", a déclaré Jim Fanning. Quoi qu'il arrive, on est assuré que les Whips ne seront pas négligés cette année, et on espère qu'ils se classeront en meilleure position maintenant qu'ils auront une ville bien à eux.

– Enfin, dit l'écrivain, je viens d'écrire quelque chose qui sera acceptée par n'importe quel magazine.

– Qu'as-tu écrit?

– Un chèque pour un abonnement d'un an.